15e année - Nouvelle série

c.m.
revue mensuelle

N° 120 — janvier 1984

Jacques Moins

BRUXELLES, MALADE DE L'ETAT BELGE

Rosine Lewin
Désarmement, droits de l'homme : quels rapports ?

Brigitte Verdière
Nicaragua : le véritable enjeu

Pascal Delwit
Le mouvement étudiant contre le projet Gol

Marc Rayet
Micro-électronique : les conseils du Conseil

cahiers marxistes

Au sommaire

Jacques Moins
Bruxelles, malade de l'Etat belge p. 1

Rosine Lewin
Lutte pour le désarmement, défense des droits de l'homme, quels rapports ? p. 10

Brigitte Verdière
Les Etats-Unis en Amérique Centrale : Nicaragua, le véritable objectif p. 20

Le Ier congrès fédératif du PCB p. 26

En diagonale
Pascal Delwit — Le mouvement étudiant contre le projet Gol p. 30
Marc Rayet — Micro-électronique : les conseils du Conseil p. 33
Susa Nudelhole — Du siège de Tripoli aux canons du « New Jersey » p. 35
L'actualité de Karl Marx en Belgique

Livres
Anne Morelli — La participation des émigrés italiens à la Résistance belge p. 38
Anne-Marie Lizin — Femmes d'Europe et du tiers monde : quelle solidarité p. 39
François Raes — Un gendarme Don Quichotte p. 40
Chances et risques pour un peuple : Eglise-Wallonie p. 41

En revue
— Contradictions p. 43
— Bulletin de la FAR p. 44
— Les cahiers du Grif p. 45
— Socialisme p. 46
— La Revue Nouvelle p. 47

Page 1 : un dessin original de Jo Dustin

Comité de patronage :
Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville.

Comité de rédaction :
Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit, J.M. De Waele, Pierre Gillis, Serge Govaert, J.J. Heirwegh, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vandermotten J.P. Vankeerberghen, Benoit Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin.

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte.

Supplément aux « Cahiers Marxistes » N° 120 — Janvier 1984

cahiers marxistes

Revue fondée en 1969

Index récapitulatif pour 1983

QUESTIONS POLITIQUES GENERALES

	N°	Mois
Pierre Joye — Le marxisme aujourd'hui	110	janvier
Spécial Marx		
Robert Devleeshouwer — A propos de l'histoire	114	mai
Michel De Vroey — Marx au crible de la critique	114	mai
Jean-Pierre De Waele — Projet pour une théorie moderne de la dialectique (existe en tiré à part)	114	mai
	115	juin
	116	sept.
François Houtart et Geneviève Lemercinier — Marxisme et culture	114	mai
Pierre Joye — Un peu moins de marxisme, un peu plus de Marx	114	mai
Marcel Liebman — Marxiste malgré tout	114	mai
Claude Renard — La place des idées marxistes dans l'ascension du mouvement ouvrier	114	mai
Jules Verhelst — Les historiens flamands et Marx	114	mai
Anne Résibois et Walter Burniat — Un avis médical : prévenir la guerre nucléaire	116	janvier

POLITIQUE INTERIEURE ET PROBLEMES SOCIO-ECONOMIQUES

B. Marques-Pereira — Femmes, mentalités, hégémonie	110	janvier
Le cas Beckaert-Cockerill	110	janvier
Femmes en detresse	110	janvier
R. Lewin et J.C. Bodson — Multinationales : contrôle interdit..	110	janvier
Jean-Marie Piemme — Monopole et/ou service public : le cas belge	111-112	février-mars
Roger Van Geen - interviewé par Marc Rayet — Faut-il brûler les microprocesseurs ?	111-112	février-mars
Anne Drumaux et Reiner Schluter — Réflexions en marge d'un congrès sur les entreprises alternatives	111-112	février-mars
Rosine Lewin — Feluy, Galeries Anspach et tous les autres ...	111-112	février-mars
Françoise Nice — Explosion ou recomposition de la droite chrétienne musclée	111-112	février-mars
Adinda Vanheerswhyngels — Du « consensus » au « nouveau pacte social »	113	avril
Réduction de la durée du travail : un entretien avec Louis Van Geyt	113	avril
Daniel Fedrigo — Belgique, terre d'écueils et d'exil	113	avril
Roger Pierre — Quel avenir pour la radio-télévision de service public ?	113	avril
L'actualité politique : impasses, affrontements, alternatives ...	115	juin
Alan Ball et Rosine Lewin — Entretien avec trois animateurs de « Solidarité et Participation »	115	juin
Rosine Lewin — Nouvelles stratégies syndicales : le cas des Galeries Anspach à Bruxelles	115	juin
Luc Berghmans, Alain Hutchinson, R. Lewin, Madeleine Moulin, Aldo Perissino, M.C. Pulings et Elie Vamos : Un dossier à propos d'Edith Cavell (La faillite - Une centrale de services - Soins à domicile - CSD - Syndicats et santé publique)	117	octobre

	N°	Mois
Jean-Claude Bodson — Le licenciement de délégués syndicaux	117	octobre
Claude Renard — La Wallonie reste à faire	118-119	nov.-déc.
R. Lewin — Chronique d'après-grève	118-119	nov.-déc.

POLITIQUE INTERNATIONALE

Rodolfo Borquez — Les nouvelles méthodes de répression utilisés par la dictature chilienne	110	janvier
Jacques Moins — Notes sur le Parti Communiste japonnais	111-112	février-mars
Jack Houssa — Genève : vers une hausse ou une baisse du surarmement ?	113	avril
A. Résibois et W. Burniat — Un avis médical : prévenir la guerre nucléraire	116	septembre
Jean-Paul Vankeerbergen — L'Eglise populaire de la république de Pologne	117	octobre

CULTURE

Francis Chenot — Le sang par testament (poème)	110	janvier
La chanson pour enfant grandit	111-112	février-mars
Jean-Marie Piemme — Monopole et/ou service public : le cas belge	111-112	février-mars
Roger Pierre — Quel avenir pour la radio-télévision de service public ?	113	avril
F. Houtart et G. Lemercinier — Marxisme et culture	114	mai
Pierre Joye — Luis Bunuel	116	septembre
Paul Aron et Jean-Maurice Rosier — Lire Bourdieu	116	septembre
Pourquoi l'opéra ? Un dossier	118-119	nov.-déc.
Philippe Plumhans — Modes		
Bernard Foccroulle — TRM, une gestion à contre-crise		
La Passion de Gilles — Un entretien avec Philippe Boesmans et Pierre Mertens		
Théâtre et opéra — Ce qu'en disent Philippe Sireuil, J.M. Piemme et Daniel Mesguich — propos recueillis par F. Chenot		

QUESTIONS D'HISTOIRE

Robert Devleeshouwer — A propos d'Histoire (dans « Spécial Marx »)	114	mai
J. Verhelst — Les historiens flamands et Marx	114	mai
Entretien avec José Gotovitch : Après la mort de Léopold III	118-119	nov.-déc.

DOCUMENTS ET TABLE RONDE

Table ronde : quelle coopération pour quel développement ? avec Albert Carton, Guy De Boeck, René De Schutter, Jean du Bosch, Gauthier de Villers, Pierre Jonckheere, Pierre Galand, R. Lewin, Anne-Marie Lizin, Susa Nudelhole.	111-112	févier-mars
Les évêques américains contre la guerre nucléaire	113	avril
Un débat à la RTBF entre Roger Nols et Angel Enciso sur les immigrés à Bruxelles	115	juin

LIVRES RECENSÉS

	N°	Mois
La Cambre et l'architecture, par Jacques Aron	110	janvier
Ministre sans pouvoir, par Robert Vandeputte	110	janvier
Art du conteur, art de l'acteur	110	janvier
L'aide de la Belgique aux pays en voie de développement (ouvrage collectif coordonné par B. Piret et P. Galand)	111-112	février-mars
Evolution de la pensée scientifique, par L. de Brouckère	111-112	février-mars
La correspondance de Constant Malva	111-112	février-mars
L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage, par Jean Puissant	113	avril
Servir l'Etat — Trois expériences, par André Molitor	113	avril
Cinéma et réalité	113	avril
Le dossier Tabac du GERM	113	avril
Diviser pour régner, par Martens, Walleyn, Hobin et Muelenaer	114	mai
Philosophie, morale et société, un recueil de huit textes	114	mai
L'écosystème Belgique par Billen, Toussaint, Peeters, Sapir, Steenhout et Vanderborght	114	mai
Le système de décision politique en Belgique, un dossier du CRISP	115	juin
Population de Wallonie, par R. André	116	septembre
Ecrire en Belgique, Par R. Andrianne	116	septembre
Pour une pratique marxiste de la philosophie, par H. Cambier et Ph. Fraschina	117	octobre
Fernand Demany, par Désiré Denuit	117	octobre
Atlas économique de la Belgique, par C. Vandermotten	117	octobre
Histoire du temps présent, sous la direction de Serge Wolikow	117	octobre

EN DIAGONALE

C. Coussement et J. Gotovitch — Qui a tué Clément ?	110	janvier
Politique pénitentiaire : la Belgique à contre-courant	110	janvier
J.J. Heirwegh — Un colloque Cardyn	110	janvier
Jacques Moins — Après le congrès du PCI	113	avril
Françoise Nice — Prendre la température du marxisme	113	avril
R. Lewin — Le pape et l'Amérique latine	113	avril
Mortalité et classes sociales	114	mai
Pierre Joye — Unitarisme pas mort	115	juin
R. Lewin — L'article 143 (chômage)	115	juin
R. Lewin — Vertus féminines	115	juin
Sécurité sociale, une alternative	116	septembre
Accoucheurs, pas avorteurs	116	septembre
Pierre Joye — Piero Sraffa	117	octobre
Nouvelles technologies, après un débat	117	octobre
Guerres et propagande	117	octobre
R. Lewin — Demain, quel CVP ?	118-119	nov.-déc.
Les communistes et la condition féminine	118-119	nov.-déc.
Une lettre de lecteur : activer les conseils d'entreprise	118-119	nov.-déc.

DESSINS ET ILLUSTRATIONS

Jo Dustin (janvier) — Philippe Moins (février-mars) — Bois de Masereel (mai).

JACQUES MOINS

Bruxelles, malade de l'Etat belge

Depuis vingt ans le problème de Bruxelles est posé sans que les compromis successifs en matière de réformes institutionnelles ne reconnaissent à la région sa spécificité.

LE BLOCAGE

Depuis la réforme de la Constitution et l'introduction de l'article 107 quater, c'est-à-dire depuis plus de treize ans, Bruxelles reste au frigo et constitue toujours un sujet d'affrontement entre les communautés. Les lois des 8 et 9 août 1980 ont, en fin de compte, renforcé le blocage. En effet, fruit d'un accord qui traduisait en un texte la réalité régionale pour la Wallonie et la Flandre et donnait consistance aux communautés, le problème de Bruxelles était renvoyé à des temps meilleurs. Il devait, pour suivre les termes de l'avis du Conseil d'Etat, trouver sa solution dans un « délai raisonnable ». Plus de trois ans après, rien ne bouge.

Il y a de quoi perdre patience, d'autant que la situation économique et sociale s'aggrave dans le désordre et la confusion institutionnelle. La ville se dégrade, les habitants, surtout les jeunes la fuient, les faillites se multiplient; le chômage sévit et la spéculation foncière, à l'aise dans le désordre administratif, continue à massacrer le tissu urbain — sans parler du rôle négatif des grands travaux de l'Etat. Des problèmes concrets comme le traitement des immondices, l'épuration des eaux, liés à la qualité de la vie, attendent des solutions techniques raisonnables au milieu des querelles administratives aberrantes et onéreuses pour le contribuable.

Il est inutile de s'étendre sur ce constat, les termes en sont connus : perte de 150.000 habitants en dix ans, plus de 500.000 chômeurs, population vieillie, immigration anarchique et mal accueillie, détérioration du patrimoine urbain, absence d'une politique efficace des transports urbains, mauvais état du logement social où loyers et charges ont augmenté de 40 % en deux ans, baisse de la production industrielle, abandon des projets de rénovation urbaine.

Les grandes nuisances ressenties par la population bruxelloise concernent surtout la dégradation du patrimoine immobilier et la propreté publique.

Il faut sans doute s'attacher davantage à la détérioration des finances communales et de l'agglomération pour compléter le tableau. Les compensations promises en 1979 à la suite de la modification du Fonds des communes ne sont jamais intervenues alors que la part dans ce Fonds est ramenée pour les dix-neuf communes en quelques années de 20 à 8 pour cent (12 si l'on tient compte de la dotation spéciale de la Ville de Bruxelles et de son rôle de capitale). Le Fonds spécial destiné à l'agglomération depuis 1971 n'a jamais été créé. Les communes ploient sous le déficit des CPAS, subissent les retards de paiement de l'Etat, les charges s'alourdissent et les investissements diminuent ou se tarissent, les agents communaux voient leur statut remis en cause. Est-il besoin d'ajouter que le semblant de région dispose d'un budget ridicule (moins de cinq milliards alors que le seul budget de la Ville de Bruxelles est trois fois plus important).

LES CAUSES

La cause de cette lente dégradation réside-t-elle dans un grand complot de la Flandre qui entendrait asphyxier Bruxelles ? Certaines déclarations mais aussi des actes concrets du pouvoir central peuvent le laisser supposer. Sans doute Bruxelles exsangue accepterait plus aisément les conditions que l'on veut lui imposer.

Dans le Nord du pays on préfère attribuer la situation de Bruxelles à l'incapacité de ses gestionnaires. L'immobilisme, le manque d'imagination et de perspectives de nombre de mandataires communaux, les luttes mesquines auxquelles ils se livrent lors de la constitution des majorités donnent quelque crédit à ce jugement. Des projets mégalomanes, centrés sur une vue fausse de développement de la ville perçue comme un gigantesque centre d'affaires subordonné aux options des multinationales et aux appétits des promoteurs ont contribué à jeter le discrédit sur la gestion de la ville.

Comment se dégager de cette situation ? Il est clair qu'il n'est pas de bonne politique économique et sociale sans bonnes institutions. Donner la priorité à un problème sur l'autre fausserait le débat. Les forces les plus diverses réclament depuis longtemps un statut de Bruxelles. De la Chambre de commerce et l'Union des entreprises à l'ensemble des partis francophones. Mais le blocage subsiste. Les querelles linguistiques n'expliquent pas tout. Cet aspect de la situation n'est en quelque sorte que la pointe, importante il est vrai, de l'iceberg bruxellois qui cache bien d'autres réalités.

Alors que la ville comptait à peine cent mille habitants sous l'Ancien régime, elle jouait déjà le rôle de sous-capitale. Après la parenthèse française où Bruxelles était ramenée au rang de préfecture, elle retrouvait bien vite sa fonction de centre économique et politique. En 1831, l'indépendance venait renforcer ces rôles. Ensuite, tout son développement a été lié à cette double fonction : lieu de concentration du pouvoir économique et des grandes administrations. Ce rôle est ressenti en Wallonie comme en Flandre en des termes de domination culturelle et d'exploitation économique. L'expression imagée du Wallon traitant le Bruxellois de « capitaliste » s'inscrit bien dans cette appréhension. Bruxelles évoque encore toujours l'image d'une ville prospère, centre de toutes les décisions.

L'évolution des régions vers l'autonomie, les revendications culturelles de la Flandre ont été très tardivement perçues au centre du pays, souvent mal comprises par les Bruxellois, restés longtemps les derniers unitaristes. Ils se sont trouvés en dehors du débat. Cet isolement a coïncidé avec une crise profonde des structures économiques et du développement urbain. Les transformations structurelles, l'évolution vers le tertiaire, les flots migratoires ont été mal dominés. Certes, Bruxelles fut toujours terre d'immigration, interne tout d'abord lorsque les Wallons, les Flamands venaient s'y diluer en perdant leur identité. Il n'en est plus de même aujourd'hui où l'apport successif des diverses immigrations fait de la communauté urbaine un ensemble très diversifié et multiculturel dont les ghettos ne sont pas absents. (750.000 Belges pour 240.000 étrangers dont près de la moitié de Maghrébins).

On ne peut s'interroger sur l'avenir de Bruxelles sans se heurter aux contraintes qui l'enserrent. Il suffira de citer deux exemples. La politique d'aménagement du territoire reste conditionnée par les choix que fait le pouvoir central et la toute-puissante administration des Travaux publics. L'accueil des immigrés reste de la compétence des communautés et non de la région alors que la réglementation des étrangers reste nationale.

Bruxelles a perdu son prestige de capitale et son dynamisme de centre urbain. Sa fonction de centre européen a surtout abouti à de nouvelles concentrations de bureaux sans que la ville n'assume vraiment ce rôle nouveau.

LE STATUT DE BRUXELLES

Pour lui donner un nouveau souffle il faut donc de nouvelles institutions adaptées à sa spécificité, qui puissent l'aider à affronter les nouveaux problèmes économiques et sociaux.

En vingt ans les projets institutionnels se sont multipliés. En voici un très rapide inventaire :

— Bruxelles capitale de l'Etat unitaire quelque peu réformé. Ce statu quo impossible, accroché à l'histoire dépassée n'est plus guère défendu. Pendant longtemps des personnalités politiques bruxelloises qui jouaient un rôle national s'y sont accrochés (de Van den Boeynants à Simonet et Vanhaudenvoven).

— Bruxelles centre d'un grand Brabant. Cette formule provincialiste, chère à l'UDRT puis à Louis Michel, apparaît comme une position de repli, peu crédible qui prend le contre-pied de trop d'aspirations des autres régions. La « grande province » que les libéraux appellent de leurs vœux apportera sans doute un surcroit de confusion au problème de Bruxelles, sans que sa solution avance d'un pouce.

— Bruxelles capitale de la Flandre et de l'Etat fédéral, à défaut d'être également celle de la Wallonie. Le ministre CVP Geens défend cette idée quelque peu provocatrice. Elle aboutirait en fait à une gestion bicommunautaire de la région bruxelloise. C'est sans doute la plus mauvaise solution. Les communautés se désintéresseraient des problèmes internes de la région et de fait les Bruxellois se retrouveraient en Flandre avec, pour les francophones, un statut de minorité protégée.

— Bruxelles territoire d'Etat, dépendant étroitement du pouvoir central. La situation actuelle n'en est guère éloignée. En effet, un ministre et des

secrétaires d'Etat du gouvernement central exercent la tutelle de la région sans contrôle d'une assemblée.

— Bruxelles district européen. Pour certains francophones ce projet commence à apparaître comme une issue. On y trouve en filigrane les avantages du paradis fiscal et des facilités douanières. Les eurocrates y feraient la loi. Aucune formation politique ne se réclame de ce projet mais il compte des partisans plus ou moins déclarés au FDF, au PRL et même chez les socialistes. Si le blocage actuel persiste l'idée peut gagner du terrain.

— Bruxelles région autonome et capitale d'un Etat fédéral accompli. Une telle région ne serait point identique aux autres mais aurait un statut équivalent traduisant ses spécificités. Cela suppose la fin du désordre institutionnel actuel. Un tel statut doit être le fruit d'une négociation avec les deux grandes communautés.

QUEL INTERLOCUTEUR ?

Le choix du statut, sa réalisation mettent en mouvement les rapports entre les forces politiques à Bruxelles et dans le pays. Il est donc important de passer en revue les différentes formations politiques bruxelloises pour tenter de voir comment elles se définissent à ce sujet. Ici encore Bruxelles montre sa spécificité. Alors que dans les autres régions un parti joue un rôle dominant (le CVP en Flandre, le PS en Wallonie) une grande mosaïque de partis dont la mobilité électorale est importante constitue le panorama politique bruxellois.

A la prédominance des libéraux vers les années 65 a succédé une affirmation spectaculaire de la liste PSC-CVP de Van den Boeynants et ensuite un raz de marée FDF en 1970-71. Un moment cette formation a réussi à catalyser le mécontentement et l'inquiétude des Bruxellois en affirmant sortir des sentiers battus de la politique traditionnelle. Très vite cependant elle s'est installée dans les majorités communales dans le plus pur style traditionnel. Sa participation au gouvernement a déçu l'électorat et le FDF a enregistré des reculs successifs, tout en maintenant de solides positions municipales. Depuis 1980 une partie de l'électorat se tourne à nouveau vers les libéraux et des nouvelles formations comme les Ecolos qui annoncent une autre manière de faire la politique, expriment les sensibilités aux problèmes urbains, ou encore l'UDRT franchement réactionnaire. La gauche pour sa part connaît une importante érosion. Nous sommes loin de 1946 où le PS était la première formation de la région.

Du côté des listes flamandes, les tendances se rapprochent davantage du profil national, avec la prépondérance du CVP.

Il n'est donc pas aisé de dégager l'interlocuteur bruxellois. Habilement le gouvernement Martens-Gol a tiré son épingle du jeu et renvoyé l'initiative au Parlement. La commission parlementaire mixte qui devait voir le jour tarde à se mettre en place, elle fait l'objet de négociations laborieuses et complexes qui exigent de savants dosages entre les communautés et Bruxelles, avec la recherche d'un quadruple équilibre traduisant la parité entre francophones et flamands, entre Bruxellois et non Bruxellois — sans parler des répartitions politiques !

La récente mise en place du Centre pour la réforme de l'Etat déserté par l'opposition ne va pas simplifier la négociation et l'on peut s'attendre à un chassé-croisé entre les deux organes.

Dans la diversité des positions des partis francophones à Bruxelles la plate-forme commune dégagée après des négociations (de mai 82 au début 83) peut sans doute constituer une base de départ. Elle ne peut évidemment porter de fruits que si elle est confrontée avec les positions des néerlandophones de Bruxelles qui évoluent très lentement vers des attitudes plus autonomes, du moins sur le plan économique et social. Toutefois les partis flamands restent opposés à toute négociation institutionnelle en dehors de la présence des composantes communautaires.

Par cet accord les partis francophones mettent l'accent sur la nécessité de reconnaître en Bruxelles une région à part entière. L'expression est devenue traditionnelle dans le langage politique. Elle ne tient pas assez compte du caractère spécifique de la région autonome. Celle-ci devrait disposer d'une assemblée élue, d'un exécutif responsable devant elle, d'un pouvoir décrétal et de moyens financiers sérieux.

L'accord aborde également la question des garanties à la minorité flamande mais la lie à celles qu'il faudra reconnaître aux minorités francophones de la périphérie sans réclamer cependant l'identité des solutions mais bien une équivalence. Il se réfère aux positions connues en matière de définition des limites, liées à la consultation des populations. Mais il évoque également les problèmes économiques et sociaux de la région, les moyens et compétences dont elle doit disposer.

D'évidence dans la problématique bruxelloise, en dehors du problème fondamental des moyens à mettre en œuvre sur lesquels nous reviendrons, deux questions achoppent toujours : celle des limites de la région et celle des garanties à la minorité, liée au traitement des matières personnalisables.

Au sujet des limites on piétine depuis vingt ans. Les récentes propositions du FDF (Lagasse au Sénat) et du PS (Moureaux à la Chambre) déposés en mars 82, peu avant la consultation communale, se contentent de reprendre les positions antérieures. Ainsi la proposition FDF vise à intégrer les six communes à facilités à la région bruxelloise ainsi que l'aéroport de Zaventem et la Forêt de Soignes. Elle propose l'organisation d'un référendum dans les communes de la périphérie sur l'appartenance à Bruxelles si 15 % d'électeurs le demandent et instaure la domiciliation dans les communes bruxelloises pour les francophones de la périphérie.

La proposition Moureaux moins radicale sur certains aspects n'en diffère pas substantiellement.

Il ne faut pas être grand clerc pour affirmer que la communauté flamande refuse une telle approche. Le SP vient d'ailleurs de le rappeler.

Par contre en ce qui concerne les garanties à la minorité, l'évolution est plus nette surtout dans le texte socialiste qui donne des assurances au niveau de l'exécutif.

PEU DE NEUF

En règle générale, il y a peu de neuf dans les positions des partis. Du côté des libéraux, les coups de tonnerre du ministre Hatry visent surtout à freiner l'évolution vers le fédéralisme, en prenant appui sur les facteurs économiques qui plaideraient en faveur des structures les plus unitaristes possibles. Non sans habileté, le ministre se donne des allures de défenseur de la

région en s'opposant à toute mesure de régionalisation tant que Bruxelles n'est pas doté d'un statut. De fait, si la régionalisation se poursuit sans que la région de Bruxelles ne soit définie, son isolement, son étranglement risquent de s'aggraver. Ainsi le pourrissement institutionnel donne de nouvelles cartes aux unitaristes.

Au nom de l'efficience, Hatry propose dans le même temps de faire gérer les institutions bicommunautaires par la région et de revoir le rôle des institutions provinciales du Brabant. Deux bonnes idées pour faire passer l'offensive contre le conseil d'agglomération. L'attaque à l'embryon de pouvoir régional se développe. L'agglomération, née en 1971 d'une première réforme de l'Etat, vivote péniblement. La majorité occasionnelle née de l'accord entre FDF et libéraux à l'époque s'est dissoute sous les coups du pouvoir central et des dissensions internes. Combattue au départ par les socialistes et le PSC elle a toujours été en proie aux attaques de la communauté flamande, exclue de fait de l'exécutif par un artifice juridique. Alors que le Collège est constitué à la proportionnelle, ce qui devait garantir une présence flamande, les échevins flamands n'ont pas obtenu d'attributions. Les affrontements communautaires n'ont cessé d'agiter son existence et ses initiatives les plus intéressantes en matière d'urbanisme et de lutte contre la spéculation foncière sont combattues. L'agglomération connaît une lente asphyxie financière et sa légitimité est remise en cause par le pouvoir central qui a renvoyé les élections sine die depuis 1976.

L'assemblée élue qui pouvait le mieux parler au nom de la région bruxelloise attend donc depuis sept ans de reprendre contact avec l'électorat, les conseillers siègent depuis douze ans !

Sans que l'ensemble de la gauche politique et syndicale ne réagisse, une nouvelle institution est écrasée par les pesanteurs institutionnelles qui contrarient toute initiative nouvelle. Dans notre pays on ajoute toujours de nouveaux échelons de pouvoir sans rien y retrancher. Dans le cas concret de l'agglomération, l'Etat central avait le pouvoir de transmettre certaines compétences nouvelles à l'agglomération. Il n'en a rien fait. Les communes qui disposaient de la même faculté se sont toujours montrées très réservées — même lorsque le FDF les dirigeait. L'agglomération s'est enfoncée dans la guerilla administrative, les décisions contestées, annulées, les recours au Conseil d'Etat, sans que de véritables initiatives politiques puissent se dégager. Faut-il rappeler l'extraordinaire affaire de l'usine d'incinération des immondices, mise en chantier et remise en cause par le secrétaire d'Etat de l'époque qui avait cependant donné le feu vert. D'énormes indemnités durent être versées aux entrepreneurs, à charge du contribuable évidemment et le projet connut plusieurs années de retard.

Face à ce désordre, la droite a beau jeu de prendre l'initiative. L'UDRT comme le député bourgmestre Nols ne connaissent qu'un cheval : la lutte contre les immigrés responsables, à les en croire, de tous les maux. L'indigence de l'argumentation ne doit pas en faire sous-estimer le danger. On a pu le mesurer lors de la consultation communale de 82. Le problème de l'intégration des immigrés dans une grande communauté urbaine où nombre de ghettos sont apparus demande de la compréhension, des efforts et des moyens. La seule reconnaissance des droits politiques qui s'impose d'évidence si l'on ne veut pas exclure de la société bruxelloise plus du quart de la population, ne résoud pas l'ensemble des problèmes posés par l'accueil, l'intégration dans le respect des spécificités culturelles.

Comment répondre à la démagogie d'un Nols, paladin du néo-libéralisme ? Le PSC Thys entend s'y employer et jouer à son tour les rassembleurs. Figure de proue d'un PSC toujours ambigu et tiraillé entre diverses tendances, il ne sort pas des équivoques. On le voit d'un côté défendre les droits des immigrés au nom de l'Evangile mais soutenir les projets Gol modifiant la loi sur l'accueil des étrangers. Proclamer son attachement à Bruxelles, mais défendre avec les libéraux la fusion de la communauté française et de la région, ce qui ne peut manquer d'affaiblir encore le fait régional bruxellois.

Le FDF, toujours le parti le plus important à Bruxelles, ancré dans les luttes linguistiques, cherche un nouveau souffle. Va-t-il le trouver dans les accents girondins du président Outers qui a découvert un nouveau slogan « Vivre Bruxelles libre » et parle d'arracher l'autonomie ? La proposition nouvelle qu'il avance, teintée de juridisme, paraît parfaitement impraticable. Elle restera sans doute un thème d'agitation et de propagande. Il s'agirait d'inviter l'assemblée de la communauté française à se substituer au Parlement national au nom de l'état de nécessité de créer elle-même une assemblée de parlementaires bruxellois, francophones, qui se doterait d'un exécutif et exercerait les compétences de la région.

Le PS qui a conservé à grand-peine certaines positions communales paraît surtout préoccupé de ne plus se laisser doubler par le FDF.

LES POSITIONS DU PC

Dans tout cela, le parti communiste, faible électoralement à Bruxelles a poursuivi une élaboration qui ne manque pas d'intérêt. Sans remonter à la lointaine année 65 qui vit le sénateur Jean Terfve déposer un projet de statut de Bruxellois, les propositions communistes se sont affinées au fil du temps. Leur principale originalité est sans doute d'avoir reçu l'accord des communistes wallons et flamands.

Abordant la délicate question des limites de la région, le PC considère qu'il est essentiel de doter la région comme elle existe d'une assemblée et d'institutions spécifiques, en réservant la délimitation définitive de la région. Celle-ci dépend d'une négociation avec les deux grandes communautés. Il ne s'agit pas d'abandonner le principe de la consultation des habitants mais de la rendre possible dans de nouvelles conditions.

Quant aux matières personnalisables, le PC propose de confier leur gestion (par exemple par délégation à la région). Ceci est particulièrement important pour les matières bicommunautaires, nombreuses à Bruxelles (les hôpitaux, la formation professionnelle, la politique sociale). En fait l'autonomie communautaire serait réalisée au sein même de la région, en définissant des garanties financières pour la minorité.

Au plan strictement politique, les communistes ne sont pas les seuls à proposer une présence garantie à l'exécutif régional d'élus néerlandophones. Ils entendent mieux définir le pouvoir décrétal — sans hiérarchie par rapport à la loi. Les décrets seraient votés à la majorité simple de l'assemblée mais avec au moins un quart d'élus de chaque aile, ceci dans le souci d'éviter qu'une tendance majoritaire dans une communauté mais pas dans la région puisse tout bloquer. Sans doute s'agit-il d'une certaine amodiation du principe « un homme une voix » mais la nécessité de la coexistence communautaire impose des dérogations.

LES MOYENS

Pour les trois régions, il faut y revenir, le problème central, qui n'a rien de spécifique, est celui des moyens financiers actuellement dérisoires dans les régions déjà dotées d'institutions. Le système des dotations les place sous la coupe d'un pouvoir central et sa tutelle de fait. Il doit être rejeté. La ristourne des impôts localisables constitue un premier pas mais il faut aller beaucoup plus loin. Reconnaître aux régions un pouvoir fiscal propre. La question est complexe. Un tel pouvoir devrait-il être également reconnu aux communautés ? Le risque de renforcer les disparités entre les régions n'est pas mince. Un mécanisme de solidarité interrégionale suffirait-il à tempérer les disparités ?

Dans un fédéralisme accompli les régions devraient disposer de moyens importants estimés en règlé générale, compte tenu des expériences étrangères, à environ cinquante pour cent du budget national.

Certains considèrent que la perception et les règles d'imposition devraient rester nationales. C'est par exemple l'avis de trois chercheurs, Robert Tollet, Robert Deschamps et Michel Quévit, qui ont proposé un pacte confédéral consacrant l'autonomie des trois régions. Cette proposition qui peut apparaître comme plus radicale que le fédéralisme met l'accent sur la nécessité de maintenir l'unité monétaire et les contraintes qui l'accompagnent (politique nationale des prix, de la production nationale et de ses coûts, de la sécurité sociale, des taux de taxation directe et indirecte). Des clés de répartition des ressources ainsi récoltées seraient fixées, tout d'abord entre l'Etat central et les régions, ensuite entre les régions. On devrait tenir compte de l'importance de la population, de sa densité, de l'étendue du territoire, des ressources produites. De tels critères pour être acceptés demandent une négociation globale et la mise en place d'une structure de coordination et d'un mécanisme de solidarité effective sur le plan économique et social.

Sans moyens sérieux, les régions ne peuvent pratiquer une politique industrielle, sociale et culturelle cohérente.

NEGOCIER L'AUTONOMIE

La nécessité d'une négociation générale, dont le premier temps devrait dégager une volonté spécifique de l'ensemble de la région bruxelloise, s'impose d'évidence. On ne peut plus se satisfaire du bricolage actuel. Ce n'est point la conférence des bourgmestres ni le Conseil d'agglomération qui peuvent en constituer le lieu. Un véritable sursaut de la conscience bruxelloise des forces politiques aux composantes sociales et culturelles peut y contribuer. Trop souvent les Bruxellois cultivent une mentalité de battus, qui favorise le repli sur soi et l'isolement.

Sans verser dans l'optimisme de commande, on peut affirmer que la région n'est pas condamnée, qu'elle dispose de possibilités concrètes de développement. Centre de technologies nouvelles, disposant d'institutions universitaires et de services de recherches qualifiés, la région de Bruxelles peut assurer une fonction de centre international et européen, devenir une ville pluriculturelle. Elle est riche de potentialités. Le grand nombre de communes qui la composent masque ces caractéristiques. Faudrait-il les fusionner pour retrouver plus de force et de rationalité ? Des fusions éventuelles après consultation des habitants devraient en tout cas s'accompagner de la mise en place de structures plus proches des habitants.

Les Bruxellois doivent donc nouer le dialogue et se présenter ensemble à une négociation globale où la communauté flamande manifeste son intransigeance alimentée par le poids des frustrations passées, justifiées ou non. Il n'en est pas ainsi de la communauté française où les réalités économiques et sociales et même culturelles sont très différentes. Dans une certaine mesure la notion de solidarité entre Bruxelles et la Wallonie traduit cette situation. Pour qu'il y ait solidarité il faut qu'il y ait diversité. Le récent « Manifeste » d'intellectuels wallons qui entendent défendre leur spécificité en est un témoignage supplémentaire. On pourrait dire qu'entre la Wallonie et les francophones de Bruxelles il existe une solidarité de raison. La Wallonie, faible par rapport au partenaire flamand, cherche naturellement un allié dans la discussion. De même Bruxelles n'a rien à gagner dans l'isolement. Mais la région centrale du pays doit également trouver en quelque sorte une solidarité avec la Flandre puisqu'elle constitue un point de rencontre et un trait d'union. A défaut, le fédéralisme à deux consacrerait la disparition politique de la région avec des conséquences économiques et culturelles désastreuses.

Tout se pose donc en termes de rapports de forces politiques en évolution. La prise de conscience bruxelloise est lente et confuse, parfois contradictoire. La tentation de repli pour mieux exprimer sa spécificité est grande, elle existe aussi en Wallonie. Il n'est pas exclu que Bruxelles désespérant d'arracher un statut régional ne s'intègre un jour à la Flandre en essayant d'assurer aux francophones des garanties de protection culturelle. Ce serait une mauvaise solution, toujours remise en cause.

Il nous semble que l'issue doit être recherchée dans la négociation à partir de positions claires exprimant la volonté régionale, s'appuyant sur des solidarités culturelles. Une voie étroite vers l'autonomie sans doute, difficile mais urgente pour l'avenir de la région centrale du pays.

ROSINE LEWIN

Lutte pour le désarmement, défense des droits de l'homme : quels rapports ?

« La lutte pour le désarmement et la paix est indissociable du combat pour le respect des droits de l'homme » : voilà un propos qui résonne fréquemment. Nous voudrions tenter de préciser ce que représente pour nous le lien entre les deux combats.

Mais d'abord, il s'agit de s'entendre sur les notions utilisées. Il s'agit de situer la nouveauté, l'ampleur et la diversité des mouvements populaires pour le désarmement. Il s'agit de définir notre conception des droits de l'homme.

UN FAIT NOUVEAU

Après les votes intervenus en novembre 1983 sur les euromissiles à la Chambre des représentants à Bruxelles ainsi qu'au Bundestag à Bonn, après la suspension des négociations de Genève, après l'arrivée en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, en Sicile, de morceaux de Pershing ou de Cruise, est-ce bien le moment de souligner la force des mouvements en faveur du désarmement atomique ?

Eh bien ! oui, c'est le moment ! Car loin d'être entamée, cette force conserve d'immenses potentialités d'essor. C'est par rapport à elle que se sont déterminés les gouvernements des Etats-membres de l'OTAN. Et en ce qui concerne notre pays, on aurait tort de ne retenir du débat parlementaire des 8 et 9 novembre derniers que les votes — et non pas le débat. Certes, ces votes ont donné au gouvernement Martens V une majorité confortable (112 contre 84). Mais le scrutin portait sur un ordre du jour de confiance, dont l'enjeu était la survie du gouvernement et non pas le déploiement des euromissiles. Le débat a révélé que des changements profonds sont en train de se produire au sein de cette majorité, et singulièrement au sein du CVP —

dont 40 mandataires avaient pris part à la manifestation anti-missiles du 23 octobre. Si le discours du président Swaelen à la Chambre regorge encore d'ambiguités, quelle distance entre ses positions et celles du ministre (CVP) des Relations extérieures, Leo Tindemans !

Sous la pression du mouvement ouvrier chrétien flamand, le CVP a dit et redit sa volonté de voir réussir les négociations de Genève, de les voir se poursuivre même après un début de déploiement des missiles, de voir la manifestation du 23 octobre trouver un écho dans la conduite du pays. Malgré ce notable changement de ton au CVP, malgré des démonstrations souvent remarquables venues des rangs de l'opposition, le gouvernement a pu enregistrer un vote rassurant — mais personne n'ignore qu'il le doit à un expédient. Et la décision sur l'implantation des Cruise est tenue en délibéré, chez nous comme chez nos voisins hollandais. Dans quasi toute l'Europe occidentale, le mouvement pour la paix joue, surtout depuis 1979, un rôle politique incontesté. C'est un fait nouveau.

Certes, il existe des organisations pacifistes très anciennes. En Suède par exemple, c'est de 1883 que date la fondation d'une *Société de paix et d'arbitrage,* toujours active. Aux Etats-Unis, c'est une organisation féminine créée pendant la 1re guerre mondiale qui anime — au moins partiellement — l'action des femmes contre la course aux armements.

En Europe, on sait que — mises à part les « Ligues » pacifistes nées dans les années trente et qui n'ont pas survécu à la seconde guerre mondiale —, de nombreuses associations ont surgi aux heures de la guerre froide et de la naissance du Pacte atlantique (1949), quand les Etats-Unis détenaient le monopole de l'arme atomique. Né dans ce contexte, le Conseil mondial de la paix, qui a pris l'initiative de campagnes fécondes (Appel de Stockholm contre l'utilisation de l'arme atomique, campagne en faveur du règlement négocié des conflits), et a organisé de prestigieux rassemblements internationaux, bénéficiait notoirement — et naturellement — de l'appui de l'URSS. Il en bénéficie encore à l'évidence. Quels qu'aient pu être ses mérites, quel que soit encore son rayonnement aujourd'hui dans les pays de l'Est européen et du tiers monde, il importe de voir le bond quantitatif et qualitatif effectué au cours des dernières années en Europe occidentale et aux USA par les mouvements en faveur du désarmement.

CONSCIENCE DU PÉRIL

Pourquoi ces progrès ? Essentiellement, pensons-nous, en raison du développement insensé de l'armement nucléaire et parce que l'opinion publique a pris conscience du danger apocalyptique qu'il représente.

On cite souvent le cas de l'organisation britannique CND (Campagne pour le désarmement nucléaire) pour illustrer cette évolution (1). Au début des années 60, le CND mobilisait des dizaines de milliers de gens pour participer aux marches anti-atomiques, d'Aldermaston à Trafalgar Square à Londres. Jusqu'en 1977, le nombre de ses adhérents ne dépassait pas 3.000. A partir de 1978, les effectifs ont monté très vite, pour atteindre 41.000 en 1982, le tirage du magazine se multipliant par quinze dans le même temps.

A l'origine de cet essor : le processus qui a mené à la double décision de l'OTAN du 12 décembre 1979 et l'actualisation de la bombe à neutrons.

(1) Cf. Annuaire de poche SIPRI - Course et contrôle des armements, Chapitre VI, publié par le Groupe de recherche et d'information sur la paix - Bruxelles 1983.

Ces événements n'ont pas seulement entraîné des adhésions massives à certaines organisations déjà anciennes. Ils ont suscité un foisonnement d'initiatives, de comités, d'associations — dans les milieux les plus divers — scientifiques, religieux, politiques, féministes, culturels, écologistes, etc., qui se trouvaient jusqu'alors hors du champ pacifiste. Et ce foisonnement où dominait et domine encore la jeunesse a, dans bien des cas, et particulièrement en Belgique, fait sauter des cloisons entre clientèles politiques, imposé un pluralisme réel.

De Hambourg à Amsterdam, de Londres à Copenhague, de Bruxelles à Bonn et à Rome, le mouvement mobilise des millions de gens, alertés par la menace de l'holocauste nucléaire, et qui exigent le gel de l'armement atomique, l'arrêt de la course aux armements, le non-déploiement des euromissiles, le démantèlement des SS 20.

ÉDUCATION POLITIQUE

Une des caractéristiques de ce mouvement très large, c'est son refus de mots d'ordre unilatéraux. Même s'il est évident pour bon nombre de militants — et en tout cas pour les communistes — que l'impérialisme US porte la première responsabilité de la course aux armements, le niveau du surarmement est tel à l'heure actuelle qu'il n'y a plus de « missiles de la paix ». La survie de l'humanité exige le refus de folies supplémentaires : puisqu'il y a de quoi faire sauter 14 fois la planète, aucun argument ne peut être admis en faveur d'un petit surplus...

Autre caractéristique qui se dégage partout, en dépit d'évidentes spécificités nationales (par exemple : le rôle des églises aux Pays-Bas, le degré d'organisation des femmes en Grande-Bretagne, le poids des « verts » puis du SPD en Allemagne fédérale), c'est une extraordinaire capacité à dispenser une éducation politique de masse. Cela aussi est nouveau. Et capital. La politique étrangère a cessé de relever des seuls spécialistes. Un tabou est cassé. Puisque notre survie dépend de l'état des relations Est-Ouest, dépend du rapport des forces entre nos institutions nationales et l'OTAN, eh bien ! nous avons le devoir de nous prononcer et le droit d'infléchir ces rapports de force, disent les militants de la paix. On voit ainsi se rétrécir le domaine strictement clos des experts militaires et s'étendre celui des citoyens capables de convertir un problème dit technique en problème politique.

En d'autres termes, l'idée de « bon sens » selon laquelle seuls des généraux ou des ministres peuvent maîtriser un dossier de « défense nationale », cette idée apparaît de plus en plus comme une mystification. Sans doute, chacun des 400.000 manifestants du 23 octobre à Bruxelles n'est-il pas capable de tenir tête à M. Tindemans ou M. Luns dans un débat sur les euromissiles. Mais l'information et l'éducation politiques ont fait chez nous, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre des progrès très rapides. La brochure *« La paix dans la liberté »*, éditée par les ministères belges des Relations extérieures et de la Défense nationale et diffusée dans des écoles, visait deux semaines avant le 23 octobre à contrecarrer ces progrès, à conforter la confiance des Belges dans l'OTAN et sa course aux armements (2).

(2) Dans une interpellation développée le 25 octobre 83, le député D. Fedrigo a montré que la brochure alimente le climat de guerre froide et s'écarte dangereusement de la déclaration gouvernementale.

Une autre caractéristique encore du mouvement de la paix est qu'il est en train de frayer la voie à une conscience européenne — non pas liée à l'institution des Communautés européennes, mais liée à la conviction que c'est l'Europe qui constitue l'enjeu et le « théâtre » d'une guerre nucléaire que certains prétendent pouvoir limiter. Or, le doigt sur la gâchette de cette guerre est un doigt américain. Ainsi est née la revendication de voir les pays européens les plus directement concernés par l'implantation des euromissiles participer à la négociation de Genève, aux côtés des USA et de l'URSS. Ainsi se développe la volonté de voir les alliés européens de l'OTAN prendre du champ par rapport à la politique de Ronald Reagan et jouer un rôle plus autonome, plus *européen* dans le débat sur les euromissiles. Car il s'agit en définitive d'éviter que l'Europe se transforme en cimetière.

DES RELAIS

Cette évolution s'est opérée vite, grâce à des relais, des médiations. Par exemple sur le plan religieux et plus précisément sur celui de l'Eglise catholique, l'encyclique *Pacem in terris* (1963) de Jean XXIII, suivie de la mise en place de milliers de commissions « Justice et Paix », a libéré des énergies jusqu'alors paralysées — la paix étant une matière réservée, et réservée au Saint-Siège et à la diplomatie vaticane. Ce sont des débats souvent très animés au sein du monde catholique qui ont amené en 1982 et 1983 les évêques du Japon et du Canada, de RFA, des Pays-Bas, des USA, de Belgique, d'Irlande, de France à prendre position sur — sinon contre — l'arme atomique. En janvier et en mars 83, les évêques catholiques de RDA et de Hongrie prenaient position eux aussi — nous y reviendrons.

Autre relais : les universités. Il existe depuis les années 60 des chaires de polémologie, des recherches sur les problèmes de sécurité. Elles ont connu un essor extraordinaire en 1982 et 1983, surtout aux Etats-Unis. Le Conseil américain pour l'éducation et l'Association des universités américaines ont patronné une conférence sur « le rôle des institutions académiques dans le traitement des conséquences d'une guerre nucléaire ». Une *Union de universités pour prévenir la guerre nucléaire* s'est créée en février 82; elle déclare avoir eu des contacts avec plus de 500 campus. Cet intérêt du monde universitaire pour le désarmement se manifeste également par la fondation et le succès de l'*Association internaitonale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire,* née en 1980 et qui regroupe des organisations médicales nationales de plus de trente pays, Est et Ouest confondus.

C'est au sein de ce vaste mouvement populaire et pluraliste pour le désarmement, la paix et le développement que militent les communistes belges, aux côtés des autres citoyens qui, comme eux, souscrivent aux mots d'ordre du CNAPD-VAKA (3).

Deux éléments méritent d'être précisés à ce propos.

Dire « c'est au sein de ce mouvement pluraliste » est presque inutile, puisqu'en Belgique il n'y a pas un ancien et un nouveau mouvements de la paix; il n'y en a qu'un seul, celui que chapeautent le CNAPD et le VAKA. Mais à l'échelle de la planète, il existe deux grands mouvements : celui qui est né en 1949 et qui est dirigé par le Conseil mondial de la paix et le plus récent, dont nous avons tenté d'analyser les caractéristiques.

(3) CNAPD = Comité national d'action pour la paix et le développement
VAKA = Vlaams Aktie Komitee tegen Atoomwapens.

Dire « les communistes militent... », cela signifie que les communistes s'activent, sans perdre leur identité. Ils participent à l'élaboration des mots d'ordre du mouvement, mettent tout en œuvre pour que ces mots d'ordre gagnent du terrain et pénètrent dans les consciences. Sans pour autant abandonner les vues qui sont les leurs sur une série de problèmes intérieurs et internationaux. Il en va de même, bien entendu, pour les chrétiens, pour les écolos, pour les socialistes : le mouvement de la paix rassemble, unit, entraîne — mais son but n'est pas d'amener toutes ses organisations adhérentes, tous ses animateurs à penser sur tout de la même manière. Peut-être cela va-t-il de soi. Nous avons préféré l'écrire.

SIGNIFICATION DES DROITS DE L'HOMME

Cela dit, venons-en au problème de la liaison entre combat pour la paix et combat pour les droits de l'homme. Au risque de paraître pédants, nous voudrions préciser ce que nous entendons par droits de l'homme.

Dans le dernier article qu'il a écrit pour les CM avant son décès, Jean Terfve a analysé la notion de droits de l'homme qui, déjà en novembre 1977, tendait, notait-il, « à se politiser à l'extrême et à devenir un des points essentiels des oppositions Est-Ouest ».

Rappelant d'abord tout ce qui sépare une conception idéaliste, pour laquelle les droits de l'homme trouvent leur fondement dans le droit naturel, d'une conception matérialiste, qui lie droits de l'homme et développement historique de la société, Jean Terfve se servait de l'exemple de la Révolution française pour montrer les limites *pratiques* de la fameuse Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793. Les droits qui servaient la bourgeoisie connaissaient un essor réel; les droits qui favorisaient la contestation du nouveau pouvoir restaient lettre morte. Il fallut attendre les luttes des masses, au cours des 19e et 20e siècles, pour donner un contenu concret, encore que limité dans bien des cas, aux droits d'association ou de vote. « L'inégalité économique et sociale rend illusoires dans de nombreux cas les possibilités d'exercice de droits pourtant juridiquement reconnus, mais qui conservent un caractère plus formel que réel », notait Jean Terfve.

Conscients de la prééminence des facteurs économiques et sociaux, les révolutionnaires russes de 1917 firent de l'octroi et de la garantie des droits économiques et sociaux un des fondements du nouveau système. On sait qu'il s'agit des droits au travail, à la sécurité sociale, à l'égalité du salaire pour un travail égal, à la défense de la santé, à la protection de la maternité et de l'enfance, à l'éducation, etc.

1917 a eu une influence considérable sur la conception générale des droits de l'homme. C'est ainsi que dans la Déclaration des droits de l'homme de 1948, l'ONU fait une place égale aux droits économiques et sociaux, d'une part, et d'autre part, aux droits politiques et individuels.

Mais Jean Terfve constate dans le même temps qu'il existe dans les pays socialistes une tendance à attribuer une valeur secondaire aux droits politiques et individuels et même de réduire leurs possibilités d'exercice. Or si l'existence des premiers peut puissamment aider à asseoir les seconds, il n'existe aucun automatisme à cet égard, car les droits politiques et individuels « ont une existence propre ».

L'URSS, qui n'a pas connu le même cheminement historique que les

pays capitalistes avancés, a tendance à donner des droits de l'homme dans ces pays capitalistes une appréciation schématique et avant tout critique. Elle n'aperçoit pas qu'au travers de luttes souvent longues et âpres, certains droits ont cessé d'être formels pour devenir réels. Pour le surplus, a montré Jean Terfve, le maintien de certaines pratiques autoritaires ont empêché ou freiné la participation directe des citoyens soviétiques à l'administration de la chose publique. Il est évident que des facteurs historiques expliquent ce fait, que ne gomme point la Constitution soviétique, même si elle consacre solennellement l'existence des droits démocratiques les plus larges. « L'enseignement qui se dégage de ces faits, c'est qu'une société socialiste n'est pas en soi et par sa seule prémunie contre les risques de perversions graves et de détournement de ses règles fondamentales de fonctionnement ».

Ajoutons à ce résumé succinct de l'étude de Jean Terfve deux observations que formulait (dans la même livraison des CM) Claude Renard à l'occasion du 60e anniversaire de la Révolution d'Octobre. La première souligne que « la bataille des peuples contre le fascisme avait donné une valeur nouvelle aux notions de démocratie, de liberté et de droits de l'homme ». La seconde met en évidence qu'à notre époque, « la question des libertés est devenue, y compris sous l'aspect des libertés individuelles, un des principaux leviers de la lutte contre la domination monopoliste, en particulier dans les pays capitalistes développés ».

On pourrait poursuivre le jeu des citations en puisant dans les résolutions de congrès récents, voire dans des résolutions ponctuelles. Cela ne nous paraît pas indispensable; les textes ci-dessus indiquent assez clairement comment les communistes belges se situent dans la controverse sur les droits de l'homme.

LE MANICHÉISME DU CIEL

Où est l'articulation entre les deux combats ?

La lutte pour le désarmement postule des contacts, un dialogue, une coopération Est-Ouest, afin de forger une sécurité commune. Or cette coopération fait surgir le problème des droits de l'homme à l'Est, posé il est vrai en termes très différents selon les milieux.

Le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés *(CIEL)* par exemple, voit dans l'URSS le danger N° 1 de l'humanité, l'incarnation de la barbarie, et à l'instar de Reagan, l'Empire du Mal. De feu Raymond Aron à André Glücksmann, le discours est essentiellement le même, avec des talents et des accents divers : la violation des libertés s'identifie à l'URSS, porteuse de tous les péchés du monde. Pour se défendre, seule compte la force; tout dialogue est un piège. La sécurité et la liberté exigent qu'on accumule les armes nucléaires pour faire barrage au démon, au monstre.

Dans le numéro de février 1983 du bulletin « *D'ici-d'Est* », édité par le Comité du 1er Mai, Jean-Marie Chauvier a répondu en quatorze arguments à ce discours de guerre froide, d'un indigent manchéisme. Faute de pouvoir les reproduire ici, nous nous permettons de les résumer.

— Ce n'est pas l'URSS qui pille les richesses du tiers monde et qui y déploie les multinationales, notamment agro-alimentaires;

— Ce n'est plus en Russie, en Chine ou à Cuba qu'on voit les bidonvilles, les cohortes de mendiants, les enfants-esclaves et prostitués;

— La puissance de l'Occident procède d'une accumulation de capitaux qui s'est faite au prix de montagnes de cadavres;

— La dictature musclée en Turquie n'est possible que grâce à l'appui du Fonds monétaire international, instrument du « monde libre »;

— On ne peut réduire le problème des droits de l'homme aux drames, tout à fait respectables, d'un écrivain ou d'un poète. Ils n'ont pas plus de poids que celui de millions d'enfants à qui le régime cubain par exemple donne du lait et de l'instruction;

— S'il est vrai que les indignations sélectives sont insupportables, n'oublions pas que nous pouvons être manipulés par les media;

— Quiconque dispose d'un minimum d'information et d'honnêteté sait que, face à l'URSS, la puissance militaire américaine dispose d'une avance technologique, d'une base matérielle infiniment supérieure et de mécanismes de domination efficaces;

— Il reste néanmoins que l'hégémonie soviétique sur les Etats de l'Europe de l'Est est un danger et que la logique des blocs est un dilemne;

— Il reste que l'URSS nourrit cette logique des blocs et de la course aux armements (4);

— Il reste que le régime soviétique paralyse les dynamismes qu'il a lui-même suscités (Chauvier utilise ici les qualificatifs de « totalitaire » et de « répressif »);

— Enfin, nos libertés n'ont rien de formel et ne sont pas négligeables. Il faut à la fois les défendre, les élargir et en conquérir d'autres. Mais le préalable, c'est d'éviter la guerre et de ne pas céder aux croisades-pour-temps-de-crise.

Ajoutons aux arguments de Jean-Marie Chauvier, et nous y reviendrons, que la détente et un début de désarmement favorisent aussi l'élargissement de la démocratie en URSS.

« DANS LA MESURE OÙ IL RESTE DES HOMMES »...

Tous ceux qui s'inquiètent du non-respect de certaines libertés en URSS, en Pologne ou en Tchécoslovaquie, n'ont pas l'aveuglement forcené d'un Glucksmann.

Yvon Toussaint par exemple, rédacteur en chef du « Soir », se garde bien de traiter de gogos ou d'irresponsables les gens qui manifestent pour le désarmement atomique. Il prend même ses distances par rapport à la formule, brillante et fausse, de François Mitterrand « Les missiles sont à l'Est, les pacifistes à l'Ouest ». Il déclare légitime le malaise créé par l'engrenage de l'escalade guerrière et exprime sa méfiance envers « certains complexes militaro-politiques ». Mais il acte un autre malaise, celui que provoque l'accumulation des SS 20 en URSS. Il recommande aux militants de la paix d'être plus vigilants et de « dénoncer à la fois partout et toujours les comportements bellicistes de l'Ouest et les conduites bellicistes de l'Est ». Enfin, il conclut : « ... il n'y a guère de différence de nature entre l'annihilation de l'homme par la guerre et la négation de l'homme par un despotisme abject. » (5)

---

(4) Cette idée, nous la formulons en termes plus nuancés - voir plus bas.

(5) Soir du 22 octobre 1983.

Deux remarques à propos du « double malaise » diagnostiqué par Yvon Toussaint :

1. Le CNAPD-VAKA n'exerce pas sa vigilance de manière unilatérale. Deux de ses huit mots d'ordre pour la manifestation du 23 octobre dernier étaient :
— Bombe à neutrons, Pershing, Cruise : non
— Démantèlement des SS 20.

Ces mots d'ordre sont entièrement assumés par les communistes.

2. Il y a, à notre avis, une différence de nature entre l'annihilation de l'homme par la guerre atomique et la négation de l'homme par le despotisme. La guerre nucléaire supprimerait l'humanité, alors qu'il deviendrait possible de desserrer l'étau des despotismes si s'arrête la course aux armements, si se consolide la paix. C'est le chanoine Goor qui explique que « la question des droits de l'homme n'a de sens que dans la mesure où il reste des hommes ».

Qu'Yvon Toussaint nous permette de surcroît d'observer qu'un « despotisme abject » pèse sur le Salvador et le Guatemala, sur la Turquie et les Philippines, sur le Chili et sur Haïti, sur le Honduras, l'Afrique du Sud et le Zaïre... parmi d'autres. Il est dommage que l'homme qui récuse l'unilatéralisme ne voie de tyrannie que dans les pays qui sont sortis de l'orbite capitaliste.

Un animateur du mouvement de la paix en Grande-Bretagne, l'historien Edward Thompson, montrait récemment dans « Le Monde » que le Peace Movement britannique, très divers politiquement, « s'intéresse à l'ensemble des problèmes mondiaux, particulièrement à ceux de l'Europe, à un moment où elle est divisée en son cœur même par l'affrontement des blocs ». « Si l'on ne comprend pas cela, ajoute Thompson, on ne comprend pas non plus qu'une de ses perspectives est de lutter pour une plus grande autonomie de l'Europe. On ne comprend pas qu'il ne se contente pas de s'opposer à des missiles particuliers ou à certains systèmes de missiles. Les missiles ne sont que les symboles d'une situation d'affrontement qui va certainement détruire l'Europe et probablement le monde ». Et l'historien britannique d'ajouter : « Il semble qu'en France, on ne comprend pas que le but de l'END est de travailler à cicatriser ce continent brisé, à lier et à souder la cause des droits de l'homme et celle de la paix, au lieu de les opposer... ». (6)

QUELLE SOUDURE, QUEL DIALOGUE ?

Fort bien. Mais de quelle soudure s'agit-il ?

Si ce mot signifie que les militants de la paix attendent, pour établir des relations avec les autorités des pays de l'Est, que le respect de tous les droits y soit devenu une réalité pour tous les citoyens, alors nous disons non à la soudure. Non, parce que de l'autre côté, on pourrait tout aussi bien attendre que la pauvreté soit vaincue aux Etats-Unis mêmes, que tous les gens de couleur y aient des droits de citoyens à part entière, que soit levé le joug yankee sur tant de pays d'Amérique latine, etc. Et en attendant, l'holocauste atomique aura pu se produire...

De même, si par soudure on indique que le seul dialogue avec l'Est admis par les militants de la paix à l'Ouest doit être mené avec les « dissi-

(6) Monde des 27 et 28 novembre 83.

dents » ou avec des organisations qui se situent en marge du système, nous disons encore non.

En fait, ces deux attitudes illustrent bien la théorie du « linkage », qui jouit d'un certain crédit, mais n'est point celle d'Edward Thompson. Celui-ci attache le plus grand prix au dialogue avec l'Est — sans en exclure personne — et il n'attend pas que des progrès se manifestent en matière de droits de l'homme pour susciter ce dialogue. Thompson a eu en 1980 un échange de correspondance avec l'historien soviétique Roy Medvedev (7). Il a dialogué avec des porte-parole de la Charte 77 et avec des groupes hongrois. Très sagement, il n'attend pas de ces échanges qu'ils produisent une identité de vues ou de stratégies. « Entrer dans un dialogue honnête est déjà une grande part de l'opération », observe-t-il.

Si vraiment on vise la détente et le désarmement, la théorie et la pratique du « linkage » sont totalement inopérantes. Elles posent le problème sur sa tête. Car la détente et une amorce de désarmement constituent précisément les facteurs les plus favorables à une meilleure respiration de la démocratie socialiste. On l'a déjà dit : le poids des dépenses d'armement est beaucoup plus durement ressenti par l'URSS, dont le Produit National Brut est deux fois moins élevé que celui des Etats-Unis, et où aucun groupe social ne profite financièrement de la course aux armements. Cette course, imposée par les Etats-Unis, accélérée depuis que Reagan occupe la Maison-Blanche, crée en Union soviétique une tension qui n'est pas du tout propice à l'élargissement des libertés. Il est vrai néanmoins que l'engrenage de la politique des blocs a amené l'URSS à privilégier parfois des facteurs militaires plutôt que politiques.

Par ailleurs, la dramatique expérience que les peuples soviétiques ont de la guerre — expérience dont témoignent encore aujourd'hui la littérature et de cinéma — le fait que l'URSS est pour une part un pays européen, expliquent que les notions de guerre, de guerre nucléaire, de guerre nucléaire en Europe — n'ont pas les mêmes résonances en URSS et aux USA.

Pour toutes ces raisons, le dialogue s'impose entre l'Est et l'Ouest, quelle que soit l'appréciation portée sur la consistance des droits de l'homme. Dialogue d'autant plus indispensable que la porte de la négociation est devenue très étroite. Dialogue franc, large, multiforme. Certainement pas avec les seuls groupes « indépendants » ou « contestataires ». Mais sans exclure ces groupes, qui peuvent être de nature diverse. Certains se développent en Hongrie et en RDA, notamment à la suite de démarches de la hiérarchie catholique, ou de contacts entre les églises évangéliques des deux Allemagne. La cloison n'est pas forcément étanche entre « officiels » et « marginaux ». Les Lettres pastorales des évêques de RDA (janvier 83) et de Hongrie (mars 83) plaident pour un désarmement des deux blocs miltaires, pour une éducation à la paix, pour un développement du dialogue, tant à l'intérieur du Pacte de Varsovie qu'entre Est et Ouest.

Et s'il est capital à nos yeux de revendiquer pour tous les citoyens le droit d'exprimer leurs opinions, nous estimons que certains parmi les dissidents les plus illustres — Soljenitsyne, Sakharov, Bahro — ne brillent pas toujours par leur lucidité à propos de relations internationales. Le ressentiment qu'ils nourrissent envers le « socialisme réalisé » est si puissant qu'il altère leur

(7) Voir les CM de septembre 1980.

jugement. La défense des droits de l'homme n'implique nullement qu'on épouse leurs vues.

Mais sans doute serait-il salutaire de renforcer les instruments de coopération Est-Ouest déjà opérationnels. L'Association des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire en est un, nous l'avons signalé. Deux médecins belges, Anne Résibois et Walter Burniat, l'ont présentée aux lecteurs des CM dans une précédente livraison. Le cas est exemplaire. L'association est née d'une rencontre entre trois médecins américains et trois médecins soviétiques. Elle est congénitalement une entreprise de dialogue et de coopération. C'est dans le même esprit qu'a fonctionné la Commission Palme, qu'a été lancé le projet De Smaele.

Toutes les initiatives qui pourraient débloquer le processus de négociation sur les euromissiles, qui pourraient favoriser le désengagement de l'engrenage des blocs, doivent être encouragées.

L'interruption des négociations de Genève et l'annonce de contre-mesures stratégiques de l'URSS n'auront surpris aucun observateur attentif : ne sont-elles pas la conséquence de l'arrivée des premiers missiles de l'OTAN en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie — décidée sans tenir compte de l'intérêt des dernières propositions Andropov et malgré des avertissements clairs et répétés de l'URSS ?

Mais rien d'irréversible ne s'est encore produit. Les jeux ne sont pas faits. Informer, expliquer, débattre, mobiliser autour de nous dans notre pays demeurent l'objectif essentiel. La résignation aujourd'hui, comme l'indifférence hier, peut être suicidaire.

Le gouvernement grec et le Parlement danois ont pris position contre les euromissiles. La Belgique et les Pays-Bas n'ont pas encore arrêté la décision formelle d'implanter les missiles de croisière. Pourquoi le gouvernement belge ne prendrait-il pas une initiative démontrant qu'un petit pays peut jouer un grand rôle ? Pourquoi ne pas reporter formellement sa décision, en demandant un moratoire de six ou douze mois ? Pourquoi ne pas exploiter les échanges fructueux qui se sont produits en novembre entre les diplomaties belge et hongroise, qui peuvent se produire en janvier lors de la visite en Belgique du ministre Gromyko, pour consolider les chances de rouvrir la négociation ?

Ces chances existent. Personne ne peut les évaluer scientifiquement. Mais ce qu'on sait c'est que l'enjeu, lui, est gigantesque.

15 janvier 1983.

BRIGITTE VERDIERE

Les Etats-Unis en Amérique centrale : Nicaragua, le véritable objectif

« Nous ne sommes pas venus pour négocier » - Henry Kissinger, 13 octobre 1983, Managua. Cette phrase de l'ancien secrétaire d'Etat américain reflète bien l'attitude que le président Reagan a adoptée vis-à-vis du régime sandiniste : refus catégorique du dialogue, hostilité, intimidation.

Henry Kissinger menait une commission mixte (six démocrates et six républicains) qui, en octobre dernier, a effectué une tournée en Amérique centrale. Cette commission a remis un rapport qui doit servir d'action au président Reagan en 1984.

Bien que l'attitude des deux partis — et même au sein des partis — soit loin d'être homogène (depuis 1979 l'attitude à adopter vis-à-vis du Nicaragua soulève des débats houleux au Congrès), le rapport de cette commission mixte permettra au président américain d'agir — quelles que soient ses actions — sous couvert d'un consensus apparent. Car le Nicaragua n'est pas Grenade — même s'il en est proche géographiquement — et 60 % de l'opinion nord-américaine est, selon de récents sondages, contre une intervention armée en Amérique centrale.

Mais refuser une intervention ne signifie pas soutenir le(s) régime(s) menacé(s). Si une fraction de l'opinion publique nord-américaine — surtout intellectuelle et religieuse — soutient le régime sandiniste dans son caractère révolutionnaire, une autre refuse surtout un nouveau Vietnam et ses conséquences humaines. Une autre encore s'insurge contre l'augmentation des dépenses d'armement au détriment des dépenses sociales. « Nous voulons du travail, mais pas au Salvador » scandaient des chômeurs en défilant dans les rues de Washington début 82. Cette opinion particulièrement consciente établit un lien entre le refus d'une politique agressive et le soutien aux mouvements réellement populaires. Mais on s'en doute, ce n'est pas l'attitude la plus répandue.

Les responsables nicaraguayens le savent et en tiennent compte.

Leur volonté de dialogue et d'ouverture a été maintes fois démontree.

« Nous mourons d'envie d'aider nos camarades salvadoriens, déclare Tomás Borge, ministre de l'Intérieur du Nicaragua, dans une interview à Afrique-Asie (1), mais nous avons été prudents », tandis que Daniel Ortega, au nom de la Junte de gouvernement de reconstruction nationale multiplie les propositions de paix et au sein de ces propositions les concessions :

— « fin de toutes fournitures d'armes par tous les pays aux forces en conflit au Salvador de telle sorte qu'ils puissent résoudre leurs problèmes sans interférence étrangère » (proposition de négociation en six points du gouvernement nicaraguayen présentée à Léon le 19 juillet 1983 lors des fêtes du 4e anniversaire de la révolution);

— » garantie de ne pas soutenir les guerillias du Salvador si les Etats-Unis arrêtent de soutenir les rebelles anti-sandinistes au Nicaragua » (proposition en quatre points du Nicaragua sur l'Amérique centrale, 20 octobre 1983).

Ces propositions montrent aussi la faiblesse du Nicaragua et la dépendance des gouvernements des pays limitrophes (Honduras, Costa-Rica) avec qui il devrait normalement traiter pour arrêter les actes contre-révolutionnaires menés à partir de leur territoire. Or ces gouvernements sont inféodés aux Etats-Unis, véritable protagoniste du jeu politique en Amérique centrale et latine. Ce jeu, les USA le mènent suivant leur pratique de force et non de dialogue.

Analysant la politique de Reagan, au terme des cent premiers jours de son règne, Jan Debrouwere notait ici même, il y a deux ans (2) : « ... Il est moins important (pour Reagan) que l'Union soviétique détienne effectivement la supériorité militaire ou non, ou que l'Union soviétique tire ou non les ficelles de tout mouvement de libération nationale ou de toute agitation sociale. Ce qui compte c'est que Washington veuille agir comme s'il en était bien ainsi : d'abord une supériorité militaire et seulement commencer à négocier à partir d'une position de force ».

En envahissant la Grenade, petite île sans défense et sans danger, les Etats-Unis réalisaient deux objectifs : d'une part affirmer sa suprématie militaire; de l'autre replacer les conflits d'Amérique centrale dans le cadre d'une confrontation Est-Ouest (l'Est incluant l'URSS, Cuba et le Nicaragua) tout en présentant les luttes de libération nationale à contenu populaire comme le produit d'une ingérence extérieure.

« L'AMÉRIQUE AUX AMÉRICAINS »

Tel est le discours vis-à-vis des mouvements révolutionnaires du Nicaragua (FSLN), du Salvador (FDR-FMLN), du Guatemala (FAR).

Ainsi dans le cas du Nicaragua la propagande de droite (nord-américaine et autre) parle d'un « nouveau Cuba », d'une inféodation à l'URSS niant le caractère fondamentalement populaire et original de la révolution sandiniste. Mais derrière le caractère mensonger de ces allégations, quel est l'enjeu véritable en Amérique centrale ?

(1) Afrique-Asie n° 10 — Octobre 1983, p. 46.

(2) Jean Debrouwere, « La présidence de Reagan et le facteur Europe », Cahiers Marxistes n° 95, juin 81, p. 27.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale les Etats-Unis ont fait du continent sud-américain leur chasse gardée. La crise de l'économie capitaliste ouverte depuis les années 70, l'emprise croissante et la multiplication des lieux d'implantation des multinationales ont contribué à faire de ce continent un dépendant du système capitaliste mondial. Ces compagnies ont au fil des ans développé leur emprise directe et indirecte (théorie de la « présence imperceptible ») en s'appuyant notamment sur les bourgeoisies locales, créant parfois avec elles des compagnies mixtes où la dépendance technologique remplace de plus en plus les investissements directs.

Au Nicaragua la « caste » de Somoza jouait ce rôle. Les intérêts économiques des Etats-Unis n'étaient en eux-mêmes pas énormes (sauf dans la banane où opérait la *United Fruit Cy* qui resta d'ailleurs les premiers mois de la révolution sous le nom de *Standard Fruit Cy*) du moins par rapport aux intérêts réalisés dans les autres pays d'Amérique centrale et latine.

Mais la politique des Etats-Unis a sa logique impérialiste dont le caractère agressif est l'héritier direct de l'esprit conquérant exprimé par le président Monroe en 1823 : « L'Amérique aux Américains » (entendez : toute l'Amérique du Nord, centrale et du Sud aux Nord-Américains).

Généralement les Etats-Unis justifient leur agressivité par « la défense des droits de l'homme », « le maintien du pluralisme politique », de la « liberté d'expression », parfois plus directement, comme à Grenade, par les menaces de pénétration soviétique dans leur zone d'influence. Cette théorie classique de la « position stratégique » d'un pays ne se justifie pas, on l'a vu, d'un point de vue économique au Nicaragua. Géographiquement elle n'a pas de sens non plus si l'on considère seulement le Nicaragua. Mais le Nicaragua actuel est la preuve réelle et tangible que des mouvements révolutionnaires peuvent aboutir. Pour les peuples en lutte au Guatemala et au Salvador il est porteur d'un immense espoir. Or la chute des dictatures salvadorienne et guatémaltèque renverserait l'équilibre de la région et lèserait les Etats-Unis dans leurs intérêts économiques. Le Guatemala par exemple est un point stratégique dans l'acheminement du pétrole d'Alaska vers les Etats-Unis C'est aussi un haut-lieu d'implantation des trusts nord-américains et suisses. Cette chute modifiera aussi le rapport de force au sein des marchés et organismes financiers interrégionaux (AID, BDI) jusqu'à présent dominés par les Etats-Unis (en faisant pression sur eux et sur ses différents alliés, le gouvernement de Ronald Reagan a en deux ans, réussi à réduire les crédits au Nicaragua de 60 %).

Quant à la défense des droits de l'homme et de la démocratie, on sait à quel point les Etats-Unis en sont les champions. Aussi relaient-ils dans le cas du Nicaragua les opinions des forces d'opposition interne, en l'occurrence la bourgeoisie des affaires et la hiérarchie de l'Eglise catholique, officiellement rencontrées par la commission mixte et alimentées en sous-main par la CIA.

Ces forces sont idéologiquement très actives. Elles disposent de radios et de journaux (le plus célèbre, *La Prensa* tire à lui seul plus que les deux autres quotidiens, pro-gouvernementaux, *Barricada* et *Nuevo Diario*), de syndicats (alliés aux syndicats de droite nord-américains), de partis politiques... qui, comme les autres forces sociales du pays siègent au Conseil d'Etat (Parlement). Elles y représentent près de la moitié des sièges mais leur audience réelle est très en dessous, surtout depuis la visite du pape en mai dernier. Cette visite a en effet clairement montré l'hostilité de la hiérarchie de

l'Eglise catholique envers les religieux(ses) des communautés de base, profondément ancrés eux dans le peuple. Et ce depuis bien avant juillet 79.

LE POUVOIR SANDINISTE ET LE PEUPLE

La force des dirigeants sandinistes — et de Sandino le premier — est d'être le reflet profond de ce peuple, le nœud de ses contradictions raciales (Sandino était le fils d'une journalière agricole indienne et de son patron créole), religieuses, vivant dans sa chair et son moral l'oppression incarnée par le pouvoir somoziste.

Cet enracinement fait des leaders du mouvement de libération nationale des produits de leur peuple et non pas des héros au sens traditionnel du terme. Aucun des gouvernants actuels n'est mythifié, idolé. Par contre chaque village, chaque quartier honore des martyrs qui en sont originaires.

La diversité sociale des membres du Front et de l'équipe dirigeante fait qu'ils représentent les différentes situations sociales vécues par le peuple et les analyses politiques qui en ont résulté : nécessité de constituer un parti révolutionnaire marxiste-léniniste basé sur les travailleurs salariés des campagnes et des villes (« tendance prolétarienne »), priorité à la violence révolutionnaire (« tendance insurrectionnelle »), organisation des campagnes et des paysans (« tendance guerre populaire prolongée »). Des débats entre ces trois tendances est né le programme de gouvernement du Front, programme enrichi par la participation de plus en plus large des différentes couches de la population y compris celles de la petite et moyenne bourgeoisie, nationaliste et anti-impérialiste.

L'on assiste aujourd'hui à une bi-polarisation de la vie politique interne, les forces contre-révolutionnaires se regroupant face au gouvernement pour des revendications matérielles (arrêt des pénuries alimentaires, de la censure de presse...).

Mais cette opposition, pour forte financièrement et militairement qu'elle soit (elle appuie les « contras » qui agissent aux frontières), ne jouit d'aucun soutien populaire. Le peuple ne se reconnaît pas en elle. Certes, en gagnant la révolution il réclamait un mieux-être matériel mais les capacités de sacrifice dont il a fait preuve jusqu'à présent — et dont il continue de faire preuve — ne proviennent pas d'une confiance aveugle dans le pouvoir ni d'un optimisme béat envers la certitude que les promesses faites en période plus favorable seront réalisées, mais du fait que le pouvoir sandiniste lui a restitué ses valeurs les plus profondes. En prenant le pouvoir le 19 juillet 1979 le FSLN a réconcilié l'Etat nicaraguayen avec son peuple. Ce qui n'était qu'un édifice administratif s'est écroulé pour laisser place à une nation (*).

(*) Parmi d'autres, en témoignent de récentes déclarations de Belges rentrés du Nicaragua : voir documents en annexe.

TÉMOIGNAGES

Une soixantaine de Belges de diverses tendances qui se sont rendus au Nicaragua au cours de l'été 1983 ont présenté un dossier à la presse le 6 octobre dernier.

Nous avons vu un peuple qui se relève des ruines laissées par quarante ans d'une dictature sanglante et corrompue et qui s'attelle courageusement à la construction d'une société qui cherche à promouvoir la dignité et la liberté de tous. Nous avons vu les acquis, obtenus en quatre ans, qu'il serait intolérable de voir s'effondrer : la politique de reconstruction urbaine, la réforme agraire, l'énergie, la participation du peuple à l'éducation, à la santé, à la culture, les libertés (politique, syndicale, religieuse, scolaire, etc.) sans oublier pour autant les tâtonnements, les échecs, les risques et les difficultés inévitables qui les accompagnent.

...

L'enjeu humain et politique qui se développe au Nicaragua est d'importance. Ce pays nous paraît de toute évidence l'objet d'une entreprise internationale d'étranglement, entreprise qui risque d'acculer son régime à se durcir en une crispation contraire à ses objectifs premiers. Auquel cas, face à la géopolitique des Etats-Unis, il ne lui resterait d'autre recours que de se ranger dans le camp de l'Union soviétique alors même qu'actuellement il entend se situer parmi les non-alignés et diversifier au maximum ses relations internationales.

Le 17 novembre dernier, c'est une mission de la Commission Justice et Paix qui invitait la presse à répercuter son témoignage sur le Nicaragua. La délégation était composée de Jeanine Wynants, présidente du MOC; Michel Molitor, professeur à l'Université catholique de Louvain; Mgr Jan Van Cauwelaert, président du Comité des Instituts missionnaires; le R.P. George De Schrijver, professeur de théologie à la KUL.

« La situation militaire est grave et dramatique pour le Nicaragua », a dit Michel Molitor. « Au début, le gouvernement sandiniste devait faire face à des pressions économiques venant de l'extérieur. Aujourd'hui il doit faire face à des pressions militaires de plus en plus inquiétantes. De toute évidence, les agressions militaires de la part des contre-révolutionnaires rencontrent l'appui logistique de l'administration Reagan via les armées latino-américaines farouchement hostiles au gouvernement sandiniste », a-t-il ajouté.

Les contre-révolutionnaires ont jusqu'à présent échoué dans leurs tentatives de percées militaires au Nicaragua. De plus, ils n'ont jamais réussi à développer un relais politique. Cependant, les activités déployées par les « contra » pèsent lourdement sur la fragile économie nicaraguayenne. Les destructions des centres de santé, des réseaux électriques, de ponts et de coopératives agricoles, ont provoqué le déplacement de plus de 90.000 personnes, la mort de 47 alphabétiseurs et l'assassinat de 1.300 Nicaraguayens depuis le début de cette année. « A l'étranglement interne, ajoutons le boycott économique mené par l'administration Reagan. Les crédits externes ont chuté. Entre 1979 et 1981, la Banque internationale de développement avait octroyé 238 millions de dollars. Depuis 1981, elle n'a donné que 92,1 millions de dollars », a encore précisé Michel Molitor.

Pour Justice et paix, il faut à tout prix empêcher que le Nicaragua glisse dans un conflit généralisé : « La guerre n'est en rien la bonne alternative pour résoudre les problèmes de l'Amérique centrale. Une guerre condamnerait le Nicaragua à vingt ans de guerilla ». Mais « nous ne voulons pas faire l'apologie gratuite du gouvernement sandiniste ». « Ceci dit, la

recherche d'une solution politique passe sans aucun doute par la reconnaissance absolue du gouvernemenmt sandiniste et de toutes ses réalisations. Les pressions politiques dans la région et le danger de voir le Nicaragua tomber dans le totalitarisme peuvent encore être évités. Et pour cela il faut empêcher la guerre et le durcissement du gouvernement sandiniste. L'Europe a, à ce titre, un grand rôle à jouer, mais malheureusement, jusqu'à présent, elle n'a eu aucune présense, pas même culturelle... ».

Quelque cent vingt professeurs et chercheurs de l'ULB, de l'UCL, des Facultés Saint-Louis à Bruxelles et Notre-Dame à Namur,

ont signé en décembre 1983 un appel urgent à l'opinion publique et au gouvernement belge « pour qu'il déploie tous les efforts possibles visant à éviter les agressions directes contre le Nicaragua, et à créer un climat de respect réciproque permettant la coexistence des peuples de la région ».

Ils se sont adressés au gouvernement et au peuple des Etats-Unis pour que ce pays « mette un terme à une politique d'agression qui stimule la violence et le bellicisme dans la région et discrédite la position des Etats-Unis auprès de ceux qui pensent que la puissance et la force des armes ne sont pas les meilleurs arguments pour atteindre la justice, le développement des peuples et l'harmonie dans la coexistence des nations ».

« Est-il possible, poursuit cet appel, remis à l'ambassade des USA à Bruxelles, qu'un Etat consacre officiellement une partie de son budget au financement d'actions terroristes visant à déstabiliser et à renverser un gouvernement, simplement parce qu'il prétend construrie une société différente ? Cela nous paraît constituer un dangereux précédent qui sape par ailleurs le principe de la non-intervention, fondement des relations internationales. De plus, la récente invasion de Grenade montre bien que ces craintes sont réellement fondées ».

« Cette politique, disent encore les signataires de l'appel, ne peut qu'aggraver les tensions dans la région et affaiblir la position des secteurs majoritaires au sein du gouvernement sandiniste qui luttent pour mener de profondes réformes économiques sociales et politiques au profit des secteurs majoritaires de la population, dans un cadre pluraliste et de respect des droits de l'homme. »

Le Ier congrès fédératif du PCB

Le 1er congrès fédératif wallon et francophone du Parti communiste de Belgique s'est tenu à Tournai, les 10 et 11 décembre derniers.

Ainsi donc, au sein d'un parti qui conserve des structures *nationales,* qui refuse la scission entre francophones et flamands, se rodent les nouvelles structures fédérales, appelées à prendre une importance croissante. Mais ne nous y trompons pas, le « Pacte fédéral » conclu en juin 1983 par l'ensemble des communistes de Belgique donne à la région une place privilégiée, puisqu'elle est à ses yeux le lieu où il faut organiser et mettre en œuvre les moyens politiques et financiers du redressement nécessaire, en se basant sur les besoins des gens et non sur la rentabilité du capital.

Préparé par des congrès dans les différentes fédérations wallonnes, ainsi que par un congrès des francophones de la région bruxelloise, le congrès fédératif de Tournai a entendu et discuté un rapport substantiel de Claude Renard, lequel a été porté à la présidence d'un conseil et d'un bureau francophones, fraichement élus.

De nombreuses résolutions et motions ont été adoptées à Tournai (sur les missiles, sur Valfil, sur les immigrés, sur la sécurité sociale , sur une nouvelle politique industrielle wallonne, sur le fédéralisme et les réformes de structure).

Elles peuvent être obtenues sur demande, à la rédaction des CM.

Nous nous bornons à publier ici deux de ces textes : la résolution intitulée « Pour amorcer un tournant politique en Wallonie », et la motion « Les communistes face à la culture ».

POUR AMORCER UN TOURNANT POLITIQUE EN WALLONIE

Après deux ans de politique néolibérale, la crise n'a cessé de s'aggraver. Le Bureau du plan annonce 800.000 chômeurs complets pour 1987 et le taux d'inflation avoisine toujours 7 pour cent.

Les inégalités sociales prennent des proportions scandaleuses. Grâce à une politique économique et financière qui les privilégie, la plupart des grandes sociétés capitalistes réalisent à nouveau d'importants profits, alors que le niveau de vie de la population accuse une forte baisse, que les conditions de travail, de santé et d'accès à la culture se détériorent.

Les déséquilibres entre les régions s'accentuent dangereusement. Subordonnée à la rentabilité financière des investissements privés, la politique néolibérale facilite et encourage la désertification économique de la Wallonie, en même temps qu'elle pratique des coupes sombres dans les investissements publics. A la crise des finances publiques, la politique néolibérale

oppose sans succès, mais en les durcissant, des méthodes qui avaient déjà échoué sous les gouvernements précédents : restriction des dépenses publiques et d'intérêt public au mépris des besoins populaires, jusque dans des domaines vitaux pour l'avenir. Cette politique vise à la privatisation de certains services publics, dont la sécurité sociale, en les soumettant à des critères de rentabilité purement mercantiles.

Il est grand temps d'arrêter cette politique aux conséquences désastreuses. C'est nécessaire et c'est possible.

Les luttes de mai, juin et septembre ont montré que, malgré la crise, le mouvement ouvrier et démocratique dispose d'une force considérable. Il faut clarifier les raisons pour lesquelles, jusqu'ici, cette force n'a pu être employée plus efficacement.

Seul un grand mouvement interprofessionnel aurait, en s'assurant le soutien d'un large éventail politique, pu briser les attaques de la droite qui se sont succédé sans interruption depuis février 1982, quand le gouvernement s'en est pris à l'index. Des occasions de généraliser les luttes se sont pourtant présentées plusieurs fois : en mai, avec la bataille des communaux de Liège et les premières réactions des sidérurgistes au plan Gandois ; en septembre, avec la grève intersectorielle des agents de la fonction publique contre le budget 1984. De nouvelles perspectives d'action se dessinent actuellement. Il faut s'en saisir, car la généralisation et la globalisation des luttes restent le seul moyen de faire face à un pouvoir autoritaire qui mise avec cynisme sur la division de ses victimes : actifs et non-actifs, secteur privé et secteur public, francophones et Flamands, Belges et immigrés, etc...

Le chemin de l'action unie passe par l'organisation d'une résistance plus résolue à toutes les attaques de la droite, avec des objectifs qui commencent par le commencement :

— le refus de se prêter au jeu de dupes de la loi Hansenne sur la modération salariale et, par conséquent, la revendication d'une réduction de la durée du travail jusqu'à trente-deux heures sans perte de revenu ;

— l'annulation des mesures de régression sociale déjà prises et donc le rétablissement intégral de l'index ;

— l'arrêt des démantèlements aussi bien dans le secteur industriel que dans les services publics ;

— la défense de la sécurité sociale et des acquis sociaux.

Le développement des luttes pour de tels objectifs implique que l'on combatte aussi les idées fausses que la droite répand sur la crise, ses causes et les moyens de la surmonter. Sous l'effet de la politique néolibérale, le nombre de victimes de la crise augmente. C'est pourquoi la résistance tend à grandir.

Elle reste cependant très en-deça des nécessités parce que les idées dominantes sur la crise continuent à déterminer dans une large mesure, bien qu'à des degrés divers, les choix politiques et les comportements des organisations majoritaires au sein du mouvement ouvrier et démocratique. La démocratie chrétienne gouverne avec la droite. La CSC s'enlise dans des concertations piégées. Le PS ne propose rien d'autre que le retour à la politique d'avant novembre 1981 qui a pourtant fait le lit du néolibéralisme. La direction de la FGTB se règle, bon gré mal gré, sur le PS.

Il ne faut pas chercher ailleurs les raisons pour lesquelles les remarquables mouvements de mai, juin et septembre, ne se sont pas déployés jusqu'au bout et n'ont donc obtenu que des résultats décevants ou fragmentaires.

Le congrès fédératif du PCB invite les travailleurs et leurs organisations à réfléchir à ces problèmes, qu'il ne pose nullement en termes de polémique, mais avec le souci de dégager les voies d'une action plus unie et plus efficace, évitant les pièges du désespoir et trouvant de larges appuis dans l'opinion publique.

L'approfondissement de la crise du capitalisme amènera nécessairement la droite, quelles que soient les péripéties de la vie politique, à frapper encore et toujours. Plus vite on lui infligera une riposte de grande envergure et mieux cela vaudra.

Il va de soi que pareille riposte ne peut se concevoir que si les objectifs cités plus haut deviennent ceux d'un large mouvement et s'encadrent dans un projet politique qui rompe avec la gestion de la crise.

De fait, toute proposition de changement, toute défense des acquis, aussi, tant en matière industrielle que sociale ou culturelle, passent par la mobilisation des moyens financiers.

Satisfaire à cette condition nécessaire, c'est s'attaquer de front aux pratiques et aux objectifs du capital financier. Il ne suffit pas de démontrer que l'argent existe en abondance, il faut trouver les moyens de le récupérer, de le collecter, de le mobiliser pour répondre aux besoins populaires.

Cette récupération passe par la lutte contre la grande fraude fiscale, mobilière en particulier, et par la taxation des grosses fortunes. La récente proposition de loi communiste visant à instituer cette taxation n'est elle-même qu'un premier pas vers un projet global de refonte de la fiscalité.

La mobilisation des moyens financiers nécessaires à la relance de la production peut se réaliser par la levée d'un emprunt obligatoire à bas taux d'intérêt auprès des banques et des holdings. Elle pourrait également se réaliser par le truchement d'accords et d'aides contractuelles, avec les entreprises privées qui accepteraient de participer à la relance économique en fonction des besoins populaires.

La mobilisation des moyens financiers suppose un contrôle accru du marché financier par les pouvoirs publics, la révision des accords belgo-luxembourgeois qui créent les conditions propices à la fraude fiscale mobilière, un recours plus systématique aux moyens de pression et de rétorsion sur les spéculateurs monétaires. Le système du double marché des changes donne ces moyens à tout pouvoir politique qui aurait la volonté d'en user.

Au niveau national, il conviendrait enfin, sur le plan des initiatives à prendre dans la sphère de l'Europe des 10, de proposer que la référence au dollar, désastreuse pour nos achats de matières premières comme pour nos emprunts extérieurs, soit supprimée et remplacée par la référence à l'écu européen qui devrait régir toutes les transactions commerciales et financières de la CEE.

Toutes ces propositions peuvent être le point de départ d'un vaste mouvement dans le monde du travail. D'une manière générale, un effort d'information s'impose pour que l'analyse critique de la gestion capitaliste au niveau des entreprises se développe en rentabilisant mieux les droits syndi-

caux acquis, en les élargissant. Cette analyse devra nécessairement aborder les questions relatives à l'usage fait des profits, la nature des investissements, le choix des produits, l'effort de recherche et la valorisation de celle-ci, etc... Ce contrôle critique des options patronales sur le terrain facilitera et contribuera à préciser l'élaboration des solutions de rechange plus générales.

Cette dynamique rendra nécessaire, à un moment donné, l'exigence de nouveaux droits syndicaux, une extension du champ d'action des organisations ouvrières pour imposer d'autres critères de gestion. Il s'agira en l'occurrence de privilégier l'utilité sociale de l'entreprise par rapport à sa fonction actuelle de productrice de profit.

C'est par l'élargissement de la démocratie économique, par cette évolution vers le contrôle ouvrier, que sera complètement valorisée l'extension du rôle des pouvoirs publics dans la politique industrielle et du crédit.

Un tel redéploiement du mouvement ouvrier doit nécessairement prendre une dimension politique en développant les luttes pour des institutions adaptées, démocratisées, en organisant l'union des forces de progrès. Dans cete optique, un terme doit être mis à la stratégie des deux fers au feu que poursuit le Parti socialiste en préconisant tantôt le rassemblement des forces progressistes, tantôt le grand front wallon de la gauche à la droite.

LES COMMUNISTES FACE A LA CULTURE

La spécificité des conditions dans lesquelles les différentes régions de notre pays subissent le poids de la crise a notamment pour effet d'accélérer le processus de prise de conscience régionale, en Wallonie et à Bruxelles, y compris en matière de politique culturelle.

C'est là un élément important sur lequel les progressistes de Wallonie et de Bruxelles doivent s'appuyer pour mettre en cause une politique qui assimilerait la culture à un luxe et à une marchandise et pour ouvrir de nouvelles brèches à la lutte pour la démocratie culturelle en Wallonie et à Bruxelles.

Le Congrès fédératif du PC estime que, dans ce combat, la diversité des voies régionales est étroitement complémentaire au développement de l'action unie indispensable à l'échelle de l'ensemble de la communauté francophone. Dans cette optique, il rejette la fusion institutionnelle de la communauté et de la région.

Le Conseil communautaire qui sera élu par le Congrès aura à élaborer un programme d'action sur le plan culturel, en prenant appui sur un acquis déjà riche des communistes, tant en ce qui concerne la réflexion que les pratiques culturelles.

Ce qui apparaît crucial et urgent, c'est :

— d'obtenir pour la Communauté française plus de pouvoirs et plus de moyens;

— d'intégrer désormais les industries culturelles dans tout plan régional de redressement industriel;

— de combattre les inégalités culturelles existant tant à l'intérieur de la Wallonie qu'entre Wallonie et région bruxelloise;

— de défendre avec acharnement l'enseignement gravement menacé par les gérants de la crise, et sans lequel la culture ne pourrait exercer la fonction — essentielle — de développer la conscience critique des citoyens.

EN DIAGONALE

LE MOUVEMENT ETUDIANT FACE AU PROJET GOL

Le 15 mars 1980, le Moniteur belge publiait une loi (dite loi Moureaux, du nom de Philippe Moureaux, à l'époque ministre de la Justice) votée à la quasi-unanimité par les deux Chambres. Sans pour autant prendre en compte l'ensemble des problèmes de l'immigration, cette loi avait le mérite (important) de régler le statut juridique de l'étranger établi en Belgique. Elle justifiait l'espoir de voir naître une véritable politique d'insertion des immigrés dans la société.

Il n'aura pas fallu trois ans pour que le long travail qui avait abouti à la loi Moureaux soit remis en question, sinon sapé dans ses fondements. En effet, le 17 octobre, le gouvernement a déposé au Parlement un projet de loi « relatif à certains aspects de la condition des étrangers et instituant le code de la nationalité belge ». C'est lui qu'on appelle le « projet Gol », même s'il porte la signature de six ministres.

Notre propos n'est pas d'analyser en profondeur ce projet, dont le sort n'est pas scellé à l'heure où nous écrivons. Nous évoquerons sa genèse, sa portée en particulier pour les étudiants, et les réactions qu'il a suscitées jusqu'à la mi-décembre. (*)

Le projet comporte deux parties : 1) des dispositions relatives à certains aspects de la condition des immigrés installés en Belgique, 2) un code de la nationalité belge.

Relevons dans la première partie :

— la limitation du droit au regroupement familial

— les immigrés ne pourraient plus se faire rejoindre chez nous que par leurs enfants âgés de moins de 18 ans;

— si le conjoint ou un enfant de l'immigré a été autorisé à séjourner en Belgique au titre de regroupement familial, ce droit ne peut plus être invoqué pour un même enfant qu'au cours de la même année civile ou l'année suivante.

— le regroupement « en cascade » est interdit;

— un étudiant, quel que soit le degré d'avancement de ses études, ne peut se faire rejoindre ni par son conjoint, ni par ses enfants.

Ces dispositions vident de leur contenu la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, à laquelle la Belgique a souscrit.

— des restrictions à l'accueil des étudiants

— seuls les étudiants se destinant à des études supérieures ou à une année préparatoire aux études supérieures seraient admis à séjourner en Belgique;

(*) Sous le titre « Un projet malfaisant », la Coordination contre la violation des droits des immigrés a édité une brochure qui analyse le projet — S'adresser au MRAX, 37 rue de la Poste, 1050 Bruxelles.

— un ordre de quitter le territoire pourra être adressé par le ministre aux étrangers autorisés à faire des études en Belgique, s'ils prolongent leur séjour « au-delà du temps de ces études ». Cette notion est arbitraire. Elle peut entraîner l'expulsion d'un étudiant venu pour conquérir une licence et qui entame un doctorat. On s'étonnera par ailleurs que la compétence en matière de durée des études revienne au ministre de la justice et non aux autorités académiques ou, à tout le moins, au ministre de l'Education nationale.

— des limitations au séjour et à l'établissement dans certaines communes

Un nouvel article donne au gouvernement le pouvoir d'interdire à certains étrangers (hors CEE) de s'inscrire dans les communes où « l'accroissement de la population étrangère... nuit à l'intérêt public ».

Comment ne pas aperçevoir dans cette disposition la tentative de donner une justification légale au comportement de certains bourgmestres de l'agglomération bruxelloise ? Quelques « garde-fous » sont néanmoins prévus :
la mesure ne pourra être prise que par arrêté royal délibéré en conseil des ministres, l'avis du conseil communal (statuant à la majorité des deux tiers), l'avis du gouverneur de province et de la députation permanente seront demandés par le ministre, la mesure est prise pour une durée limitée.

En tout état de cause, la notion selon laquelle l'accroissement de la population étrangère peut nuire à l'intérêt public, entraînant des interdictions de sejour, nous paraît relever d'une discrimination d'ordre ethnique. Son introduction dans l'arsenal législatif du pays ne pourra qu'encourager des attitudes xénophobes.

— des limitations au droit à l'aide sociale

La loi du 8 juillet 1976 qui organise les Centres publics d'aide sociale (CPAS) prévoit expressément que le droit à l'aide sociale est ouvert à toute personne se trouvant sur le territoire de la commune. Le CPAS ne peut donc refuser son aide à des personnes parce que non-Belges. Or, le projet Gol entend limiter cette aide à ses aspects matériel et médical, quand il s'agit d'étrangers séjournant illégalement en Belgique. Outre que cette disposition peut avoir des conséquences dramatiques. elle amènerait en pratique les CPAS à se prononcer sur la validité du séjour des étrangers, alors qu'elle n'est pas habilitée à le faire.

La seconde partie qui traite du code de la nationalité comporte certes des aspects positifs, mais ce sont des points particuliers dans un projet qui manque de l'essentiel, à savoir de la volonté d'insérer les immigrés dans la vie politique, économique et sociale en Belgique. En effet, non seulement la naturalisation est présentée comme la panacée d'une « bonne intégration », mais par ailleurs, la nationalité belge pourrait être retirée à ce « nouveau Belge », qui ne serait pas tout à fait un « bon Belge ». On mesure l'arbitraire du projet, si on sait que la déchéance de nationalité est prévue pour ceux qui « manqueraient gravement à leurs devoirs de citoyens belges ».

LA REACTION DES ETUDIANTS

Dès le 17 novembre, une grève de la faim est entamée à Louvain-la-Neuve, à l'initiative de l'AG (Assemblée générale libre), en collaboration avec le CIEE (Cen-

tre international des étudiants étrangers), action sur laquelle les étudiants grévistes se sont expliqué :

> « *Nous avons choisi ce moyen d'action pour un double motif : à cause de la gravité des enjeux et du blocage du débat démocratique (...). La situation faite aux étudiants étrangers est particulièrement grave. Dorénavant, si le projet Gol est adopté, l'étudiant du tiers-monde ne pourra plus, avant son cursus universitaire, suivre un cours de langue. Son épouse ou ses enfants ne pourront le rejoindre dans notre pays. Et s'il lui arrive d'être expulsé, il ne pourra plus jouir d'un quelconque sursis pour se défendre devant une instance compétente. (...) N'en doutons pas, une société se juge sur l'accueil qu'elle réserve à ses étrangers. (...)*
>
> (Cité, 22 novembre 1983)

Le 22 novembre, c'est au tour d'étudiants de l'ULB d'entamer une grève de la faim. Ils sont soutenus par la lutte menée sur le campus contre le projet du recteur Hasquin, visant à limiter le nombre d'étudiants étrangers pouvant doubler.

Le même type d'action voit alors le jour à Namur, Mons, Liège, Schaerbeek.

Rapidement, les grévistes de la faim se voient assurés de la solidarité d'un nombre important de personnalités et de groupes d'opinion. Citons entre autres : le recteur de l'UCL Mgr Massaux, André Van den Broucke, président de la FGTB, Robert Dhondt, secrétaire-général de la CSC, Robert Stélandre, secrétaire-général du MOC. Epinglons les visites de Gérard Deprez, président du PSC, Guy Spitaels, président du PS, Louis Van Geyt, président du PCB, O. Deleuze, député Ecolo, Philippe Moureaux, ministre-président de la Communauté française, Pierre Galand, président du CNAPD...

Mais les grèves de la faim ne constituent qu'une partie des actions. Qu'on en juge.

— 23 novembre : sit-in des étudiants de LLN devant la maison communale de Jodoigne, dont le bourgmestre est Louis Michel, président du PRL.

— 24 novembre :journée interuniversitaire contre le projet Gol, avec des manifestations organisées au siège du PSC-CVP à Bruxelles (où une délégation est reçue); à l'Agence générale de coopération au développement; à l'Office des étrangers; à la maison communale d'Anderlecht, d'où les manifestants sont expulsés avec violence; à l'Institut Frans Fischer à Schaerbeek (où 80 étudiants étrangers ont été renvoyés après avoir payé leur minerval, cela sur la base d'une circulaire du ministre Bertouille); au ministère de la Justice, où la matraque aura aussi été utilisée avec zèle...

— 25 novembre : manifestation d'étudiants d'écoles supérieures au siège du PRL, où une délégation s'entend dire : « Monsieur Gol ne peut être taxé de racisme, puisqu'il fréquente les restaurants étrangers ».

— 28 novembre : meeting à Louvain-la-Neuve, où plus de 600 personnes soutiennent la lutte des étudiants. C'est au cours de cette soirée que les étudiants grévistes de LLN annoncent l'arrêt de leur action, estimant être parvenus à leur objectif — sensibiliser à la fois l'opinion publique et le monde politique.

— 6 décembre : près de 3.000 étudiants manifestent à Bruxelles pour réitérer leur refus du projet Gol et exiger son retrait.

— 13 décembre : meeting à l'ULB, à l'initiative de la CGSP/ULB, de la CNE/ULB, de la Fédération des étudiants francophones et du MRAX.

Pour le surplus, six jeunes militants de la CSC ont entamé une grève de la faim le 6 décembre au siège nivellois de l'organisation syndicale, où de nombreuses délégations syndicales d'entreprises du Brabant wallon ont témoigné leur solidarité.

Le bureau national de la FGTB ainsi que la direction de la CSC rejettent catégoriquement le projet Gol, dont ils aperçoivent l'un et l'autre le caractère antidémocratique et une menace pour tous les citoyens. Les partis socialistes, le parti communiste, le MOC, Justice et Paix, la Ligue des Familles ont — dans des termes divers — exprimé leur opposition, leur indignation ou leurs inquiétudes à l'égard du projet Gol.

Déclenché par les étudiants, le mouvement de protestation a donc entraîné non seulement des réactions à l'intérieur des universités, où les conseils d'administration ont dû définir leur attitude, mais aussi au niveau des partis politiques, des organisations syndicales et de l'opinion publique. La Coordination contre la violation des droits des immigrés a su jouer avec efficacité son rôle de relais et d'information. L'ensemble de ces activités a amené le PRL et le PSC, associés au projet, à s'expliquer (pas toujours sereinement, semble-t-il) sur l'étendue de leurs divergences en la matière. Il a fini par résulter de ces caucus un accord sur de dérisoires amendements gouvernementaux au projet Gol, amendements dont la portée est exaltée par le PCS, minimisée par le PRL.

La bataille autour du projet Gol n'est pas terminée. Mais d'ores et déjà elle a cessé d'être l'affaire de quelques spécialistes ou des seuls immigrés. C'est un résultat significatif, mais certes insuffisant, qui sera nous l'espérons, suivi de succès décisifs.

Pascal DELWIT

MICRO-ELECTRONIQUE : LES CONSEILS DU CONSEIL

A la mi-décembre, patronat et syndicats, siégeant au conseil national du travail (CNT), signaient en catastrophe une convention collective réglant l'information et la concertation obligatoire en cas d'introduction de nouvelles technologies dans une entreprise. Si le bureau de la FGTB saluait cet accord comme un premier pas dans la bonne direction, il faut reconnaître qu'il est encore fort loin des préoccupations des travailleurs puisqu'il ne donne à ceux-ci que le droit à une information sur la nature des technologies prévues par la direction, à une justification de celles-ci et à une concertation sur les conditions de travail et les perspectives d'emploi, et celà en cas de « conséquences collectives importantes », c'est-à-dire la perte de plus de 50 % d'emplois dans une catégorie particulière de travailleurs ! Pas de réel contrôle donc, encore moins de possibilité d'intervention dans des décisions qui restent du seul ressort patronal.

La difficulté d'imposer au patronat l'idée même d'une intervention des travailleurs dans la politique des entreprises face à l'invasion technologique, de la micro-électronique en particulier, peut s'expliquer non seulement par l'énormité — évidente — de l'enjeu, mais peut-être plus encore par le caractère imprévisible des conséquences de cette invasion. Et que l'intervention des travailleurs doive se manifester directement dans l'entreprise ou au contraire par le biais d'un contrôle des pouvoirs publics et d'une subordination des aides publiques à la réalisation

d'objectifs basés sur les besoins sociaux, les réticences patronales sont — et surtout seront — aussi vives. Car il n'est pas question dans ce contexte d'en appeler à la « solidarité » pour sauver une économie en déclin mais bien de tenir fermement tous les leviers de décision lorsque des profits nouveaux sont en vue, dans une reconversion industrielle largement imprévisible. Les conséquences sociales désastreuses auxquelles un développement technologique inconsidéré peuvent conduire ne seront évoquées que pour rappeler au chef d'entreprise qu'il aura plus que jamais besoin de l'intervention des pouvoirs publics, tant sur le plan d'une logistique technologique que sur le plan financier, pour mener à bien sa nécessaire reconversion.

Les travailleurs ont de leur côté une double mémoire : qu'il est d'une part suicidaire de s'opposer à une telle révolution technologique (la quantième encore ?), mais qu'il est d'autre part vital de revendiquer très tôt les moyens de la contrôler.

C'est assurément sur cette trame de tensions contradictoires qu'a été élaboré l'assez long rapport que le Conseil national de la politique scientifique (CNPS) a récemment publié sous le titre « Politique de recherche en micro-électronique et ses conséquences sociales » (1). En juin 1980 en effet, le CNPS mettait en chantier une vaste étude sur « les conséquences sociales et économiques de l'introduction de la micro-électronique en Belgique ». Après deux ans, il approuvait le rapport élaboré à l'issue de quelque 29 réunions par un groupe de travail ne comprenant pas moins de 45 personnes, sans compter les travaux de dix sous-groupes sectoriels (électronique, textile, PME, médecine, etc.) ! Un travail de longue haleine donc qui ne débouche aujourd'hui que sur un premier chapitre, « La recherche scientifique », mais qui est assorti déjà d'un certain nombre de recommandations générales (le CNPS n'est bien sûr qu'une instance d'avis, que peut requérir le gouvernement (2)). Les chapitres suivants, « Conséquences sur l'économie », « Conséquences sociales », « Conséquences plus larges au niveau social et culturel » — qui feront l'objet d'un deuxième rapport — sont fort largement abordés d'ailleurs dans ce premier texte.

S'il est difficile de trouver de l'agrément dans la lecture d'une « brique » de 100 pages où s'entassent, dans l'ordre et le désordre, des plans, des stratégies, des structures à mettre en place et des recommandations dont la répétition de page en page et en des termes toujours aussi vagues, cache mal la multitude de discussions sans issue et le manque de clarté dans les positions qui en sont résultées, un texte qui frise parfois le galimatias et sent trop souvent la traduction (3), il ne faut pas pour autant en sousestimer la portée. C'est en effet la première fois qu'en Belgique une évaluation des multiples conséquences de la pression que la micro-électronique exerce sur l'ensemble des secteurs de la société, et des actions à prendre face à cette pression, est entreprise « en concertation », puisqu'elle émane de représentants des organisations patronales et syndicales, des milieux académiques, des organes de gestion de la recherche, etc., à l'instar de la composition même du CNPS. On notera d'ailleurs la décision du Conseil d'installer en son sein une commission spéciale permanente pour la micro-électronique.

Le rapport du groupe de travail donne, selon l'usage, l'occasion au CNPS de

(1) Référence D/1983/1191/1 F, CNPS, 8 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Tél. : 02/230.41.00.

(2) C'est notamment sur une initiative de Philippe Maystadt qu'un groupe de travail du CNPS se penche actuellement sur le problème lancinant du statut du chercheur.

(3) Empressons-nous d'ajouter que ces défauts ne mettent pas en cause le comité de rédaction dont la tâche n'a pas dû être simple, mais posent plutôt le problème de la présentation publique de tels travaux.

formuler au gouvernement des recommandations générales, axées sur la nécessité d'accroître les moyens de recherche « en vue du développement de la micro-électronique en Belgique » (aide « directe et selective »), de développer la recherche fondamentale orientée, la recherche appliquée en micro-électronique, d'assurer les transferts de connaissances, de réaliser l'adaptation de l'enseignement (incluant formation continue et recyclage), d'organiser « l'innovation » dans les divers secteurs industriels et tertiaires. Mais le principal intérêt du rapport et de ses recommandations réside sans doute dans l'insistance mise à tout instant (et peut-être trop, comme un leit-motiv dont on finit machinalement par s'accomoder...) sur l'équilibre à respecter « entre la recherche technologique proprement dite et la recherche sociale » (ou « sociétale », qui élargit paraît-il le sens de « social »). Cette dernière, dont on ne néglige pas l'aspect fondamental (phénomènes de rupture sur les plans économique, social et culturel), devrait « mesurer la viabilité globale du processus technologique, éviter les phénomènes de rejet (!) et faciliter la concertation relative à l'introduction des technologies nouvelles ». Sur le plan budgétaire cet équilibre devrait se traduire par la libération de 10 % de l'aide à la recherche en micro-électronique à une recherche sociale « parrallèle, mais intégrée », cette aide totale se voyant par ailleurs doublée en 1985 par rapport à 1981 (de l'ordre du milliard de francs).

Il est clair qu'une étude de ce genre, qui ne recule pas devant les bilans de carence, mais qui, en prétendant, dans une certaine confusion, aborder tous les problèmes à la fois, n'échappe pas au technocratisme, ne peut aller fort loin dans la précision d'objectifs sociaux et politiques clairs, étant donné les divergences d'intérêts qu'il reflète. La meilleure confirmation de ce constat sera donnée par les deux notes de minorité déposées par les représentants de la FGTB au sein du Conseil, et que celui-ci a eu l'heureuse initiative de joindre à sa publication.

Ainsi, il est question, dans les positions de la FGTB, de contrôler socialement le développement de la micro-électronique, de sanctions financières éventuelles, de la nécessité de couvrir les aspects sociaux dans *chaque* demande d'aide adressée par les entreprises aux pouvoirs publics, de conditions *impératives* à respecter (en matière d'emploi notamment). Les risques sociaux encourus (ainsi que leurs coûts) sont mis avec précision en rapport avec les manquements actuels en matière d'étude d'impacts sociaux. Le rôle de la formation syndicale, les marges de manœuvre des travailleurs dans les expertises, dans les interfaces à organiser entre centres de recherche, pouvoirs publics et entreprises, sont également précisées. Sans être en contradiction avec la plupart des prémisses et des conclusions du rapport, la FGTB a le grand mérite de donner à celles-ci un éclairage qui montre assez clairement ce qu'il faudra de volonté politique pour conférer, dans la pratique, aux recommandations du CNPS une orientation progressiste, qui seule fera de la « révolution » micro-électronique un élément de progrès social.

Marc RAYET

DU SIEGE DE TRIPOLI AUX CANONS DU « NEW JERSEY »

Après le siège de Beyrouth en 1982, celui de Tripoli en 1983. Et, comme on pouvait le prévoir, le bombardement de positions syriennes dans la montagne libanaise par l'aéronavale américaine a déclenché une escalade dont une nouvelle étape a été marquée par l'entrée en action des canons du « New Jersey », le plus gros cuirassé du monde. On est loin de la mission confiée à la force multinationale d'inter-

position — qui était de protéger les civils après le retrait des combattants palestiniens de Beyrouth. Et l'ampleur des moyens mis en œuvre par l'un des plus grandes puissances dans une région aussi explosive montre la gravité du péril.

En fait, on assiste à une redistribution des cartes dont disposent les parties en présence ou, en tout cas, à une tentative de les redistribuer, y compris à l'aide des canons de la sixième flotte américaine. Son intervention au Liban, et celle de l'aviation israélienne, immédiatement après les visites à Washington du premier ministre Shamir et du président libanais Amine Gemayel s'inscrivaient clairement dans l'optique de la « coopération stratégique » voulue depuis longtemps par Israël et par certains secteurs influents de l'admnistration américaine. Autre volet de cette orientation israélo-américaine : le président Reagan a refusé de remettre en cause l'accord conclu le 17 mai 1983 par Israël et le Liban sous l'égide des Etats-Unis, comme le président Gemayel avait été chargé de le demander pour parvenir à un consensus de toutes les forces libanaises. Israël continue de subordonner le retrait de ses troupes du Liban à celui des forces syriennes et Washington a invité le président Gemayel à s'en prendre plutôt à la gauche libanaise et aux Syriens sur laquelle elle s'appuie.

Ce n'est certainement pas par hasard que les Etats-Unis et Israël ont redoublé leurs attaques contre la Syrie et ses alliés à un moment où les forces anti-impérialistes de la région et du monde arabe étaient désemparées par le conflit opposant Damas à l'Organisation de libération de la Palestine. Le siège de Tripoli a constitué un moment particulièrement dramatique de cet affrontement.

Les dissidents du Fatah, la principale formation de l'OLP, n'ont joué ici qu'un rôle mineur. Leur manque de représentativité est, en effet, aussi grand que l'irréalisme de leur approche du problème palestinien qu'ils prétendent vouloir résoudre en ignorant le fait israélien : toute la population palestinienne est derrière l'OLP et son président Yasser Arafat. En vérité, Damas s'est servi de cette dissidence pour tenter de prendre le contrôle de la résistance palestinienne, renforcer sa présence au Liban et, en tirant par ailleurs parti de son alliance avec l'URSS, se présenter comme le principal interlocuteur d'Israël et des Américains.

L'orientation donnée ces derniers temps par le chef de la Maison-Blanche à la politique américaine au Proche-Orient et les coups portés par la Syrie à l'OLP font évidemment le jeu des dirigeants israéliens. Refusant de remettre en cause leur politique d'annexion et de négocier avec l'OLP, ils s'efforcent d'empêcher que ne prévale dans l'organisation palestinienne comme sur le plan international le droit du peuple palestinien à la création d'un Etat indépendant en Cisjordanie et à Gaza, à côté de l'Etat d'Israël.

Telle est pourtant la seule solution au problème palestinien, la seule issue au principal conflit du Proche-Orient. Et ce qui se passe au Liban montre que le refus de s'orienter en ce sens multiplie et aggrave sans cesse les conflits dans une région du monde particulièrement dangereuse.

C'est pourquoi les forces démocratiques de chez nous ne peuvent assister passivement ni à l'intervention accrue des Etats-Unis au Liban ni aux attaques contre Yasser Arafat et l'OLP. Le retrait des Américains du Liban et la solidarité avec le peuple palestinien et ses représentants légitimes de même qu'avec la gauche libanaise et toutes les forces anti-impérialistes de la région sont des exigences prioritaires pour arrêter l'escalade et désamorcer la crise au Proche-Orient.

Susa NUDELHOLE

L'ACTUALITE DE KARL MARX

Cent ans après sa mort, l'actualité de Karl Marx aura été le thème d'un colloque international, organisé fin novembre à la Vrije Universiteit Brussel.

Ouvert par une communication du recteur Steenhout sur la signification actuelle du marxisme, le colloque a rassemblé trois jours durant autour de spécialistes venus de France, d'Allemagne fédérale et de la RDA, de Hollande, de Grande-Bretagne, de Yougoslavie, de Hongrie, de Pologne et bien sûr de Belgique un public assidu, à dominante étudiante.

Six commissions, quatre tables-rondes : pas question de synthétiser ici les échanges — souvent vifs — effectués au cours du colloque, sur des thèmes tels que Classes sociales et Etat, Droit et justice, Politique et morale, Implantation du marxisme dans le mouvement ouvrier d'Europe, Problèmes économiques d'aujourd'hui, marxisme et théorie de la personnalité.

On se bornera à signaler la présence de « grosses têtes » comme Lucien Sève, Ralph Milliband, A.G. Frank, G. Therborn, Michel De Vroey, François Houtart, Jan Craeybeckx, R. Devleeshouwer, Ernest Mandel, Willy Calewaert, Jean-Pierre De Waele, Jacques Nagels, Pierre Joye, Piet Frantzen. La table ronde qui suscita le plus d'intérêt fut la dernière; elle portait sur Marx et le pacifisme contemporain.

Un événement moins spectaculaire et plus durable s'est produit à la veille de ce colloque, dans la même Vrije Universiteit Brussel : à l'initiative du professeur Jean-Pierre De Waele a été créé un *Institut d'études marxistes,* qui se propose comme objectifs l'étude, la promotion, la diffusion et le développement créateur de l'œuvre de Marx et Engels. Recherches, conférences, débats, formation, documentation — figurent parmi les projets de l'Institut qui fera certainement parler de lui très bientôt.

Le 22 janvier à Bruxelles

Manifestation nationale

à l'initiative de la
Concertation contre la violation des droits des immigrés

— Pour le retrait du projet gouvernemental sur l'immigration

— Pour une politique positive d'insertion

Rassemblement à 14 heures Place Anneessens
Meeting et dislocation : Place Rogier

LIVRES

LA PARTICIPATION DES EMIGRES ITALIENS A LA RESISTANCE BELGE, par Anne Morelli

La participation des émigrés italiens à la résistance belge n'avait pas encore fait l'objet d'une étude systématique. Anne Morelli, assistante à l'Université libre de Bruxelles, comble heureusement cette lacune. Son ouvrage est préfacé par le président de la république italienne, Sandro Pertini qui en souligne la portée, en particulier pour les jeunes générations d'Italie, nées après la victoire sur le fascisme et le nazisme.

La démarche d'Anne Morelli est double : c'est celle d'une historienne bien sûr, mais aussi celle d'une fille de résistant italien en Belgique, qui entend resituer l'action des émigrés italiens dans l'histoire du pays où ils se sont fixés, leur donnant en quelque sorte des racines qui leur manquent...

A la veille de l'invasion de la Belgique par les armées du 3e Reich, les émigrés italiens sont environ 30.000 chez nous. L'engagement antifasciste de nombre d'entre eux retient depuis longtemps l'attention des polices belges et des représentants du pouvoir mussolinien, qui se prêtent main-forte pour expulser les activistes communistes.

Or, montre Anne Morelli, c'est le parti communiste qui est le mieux organisé parmi les antifascistes italiens de Belgique, même si on y dénombre des militants socialistes, des anarchistes, même si un militant jociste se distinguera dans la résistance.

Sur le plan social, c'est l'appartenance à la classe ouvrière qui domine, bien évidemment : mineurs avant tout, mais aussi maçons, carriers, tailleurs ou savetiers, sans exclure un ingénieur. Les femmes — généralement ménagères — sont nombreuses dans la lutte, nombreuses à être arrêtées, nombreuses à y laisser leur vie. Et tous les domaines de l'activité résistante sont couverts par les immigrés italiens. De la presse clandestine au renseignement, du sabotage à l'hébergement, du dépôt d'armes au réseau d'évasion — en passant par les courriers — courrières.

Anne Morelli n'a pas voulu livrer une étude exhaustive de tous les actes de résistance accomplis par les émigrés italiens de Belgique. Diverses difficultés méthodologiques s'y opposaient d'ailleurs. Analysant un « échantillon » de 200 cas, elle montre cependant de manière convaincante la profondeur de l'engagement antifasciste de ces femmes et de ces hommes. On est fasciné par la générosité de ces militants, souvent très jeunes, qui ont prodigué leur intelligence, leur énergie, leur santé et souvent leur vie pour sauver la démocratie. Dans bien des cas, ces sacrifices ont mal ou pas du tout été appréciés. Certes, des hommages posthumes ne manquent pas pour certains héros dont l'action fut particulièrement spectaculaires. Mais on ne s'étonnera pas de l'amertume, actée par Anne Morelli, que des injustices criantes ont suscitée chez les émigrés. C'est ainsi que si le 15 juin 1948, Leandro Badan, invalide mineur et résistant reconnu, se voit félicité par le ministre de la Défense nationale — cette lettre de félicitations ne lui parviendra pas, du moins à son domicile du Pays noir, parce que le ministre de la Justice avait signé deux mois auparavant un arrêté expulsant Badan du royaume de Belgique. C'est ainsi qu'une rescapée des camps nazis, Olga Vellar, dont la famille avait été décimée, se retrouve en mai 1945 dans le dénuement le plus complet. On pourrait citer bien d'autres exemples d'iniquité, dont la Belgique n'a d'ail-

leurs pas le monopole — l'Italie ne fut guère plus généreuse ou plus juste.

Il n'est peut-être pas inutile dans ce contexte d'insister sur un autre aspect de la réalité, relevé lui aussi par l'auteur, à savoir le profond internationalisme de la Résistance et des résistants, qui tranche sur les pratiques administratives des Etats belge et italien.

J'y insiste parce que d'une part, les résistants tout en sachant que des Juifs, des Polonais, des Bulgares, des Italiens, des Espagnols, etc. combattaient dans leurs rangs, n'avaient pas à connaître la nationalité des camarades avec qui ils travaillaient, et que d'autre part, la « qualité » d'étranger était très lourde à porter, face à l'occupant — mais aussi face à la Sûreté de l'Etat, après et avant la guerre. Il serait naïf d'imaginer que la victoire sur le fascisme ait transformé fondamentalement le comportement des polices à l'égard des étrangers.

En l'occurrence, plus encore que la xénophobie, c'est anticommunisme qui est ici fauteur d'injustices : les vieux réflexes policiers ont pu être ralentis ou masqués pendant quelques mois sous l'effet d'un nouveau rapport de forces. Mais ce rapport de forces était fragile. N'oublions pas que le discours prononcé à Fulton par Winston Churchill, discours qui marque le début de la guerre froide, date de mai 1946 ! N'oublions pas que le Moniteur belge du 16 mars 1947, qui publie le statut du prisonnier politique élaboré par Jean Terfve, précède de très peu le départ des ministres communistes du gouvernement...

Anne Morelli a raison de déplorer que le nom d'Enrico Vercellino n'ait été cité en Belgique que comme un « complice » de Jean Guillissen. Mais qui donc dans ce pays sait pourquoi ces deux hommes, ces deux résistants, ces deux communistes, ont été fusillés le 9 mai 1942 ? En vérité, tout a été fait par la droite en Belgique pour que la Résistance ne soit qu'une parenthèse, brève et vite occultée.

Rosine LEWIN.

Anne Morelli - La participation des émigrés italiens à la Résistance belge - Diffusé par l'Association nationale des partisans italiens, 96, rue du Ham, 1180 Bruxelles - Prix : 200 F.

FEMMES D'EUROPE ET DU TIERS MONDE : QUELLE SOLIDARITE, par Anne-Marie Lizin

Un rapport réalisé pour une commission d'enquête du Parlement européen, une préface de Simone Veil — il n'en fallait pas plus à Anne-Marie Lizin, pour produire un petit livre avec le concours de Labor. L'initiative est excellente, car il s'agit d'un enjeu capital : faire en sorte que l'aide de l'Europe occidentale au tiers monde profite enfin aux populations féminines. Sortir le rapport Lizin du cadre parlementaire a donc un sens. Comme en a la décision de consacrer les recettes de la vente du livre a un projet « féminin » d'Oxfam au Cap Vert.

Sans doute le problème n'est-il pas nouveau et les conférences tenues à Mexico en 1975, à Copenhague en 1980 avaient permis aux femmes du tiers monde de faire entendre leur voix à ce propos. Par ailleurs, à l'intérieur du Parlement de Strasbourg, la question de l'égalité entre femmes et hommes (en Europe) avait fait l'objet d'un gros rapport, adopté en février 81. Y était acté le retard que la politique européenne d'aide au tiers monde accuse dans le domaine de la condition féminine. Un rapport spécial sur ce thème allait naître, au terme d'une enquête menée parmi les opérateurs européens et leurs partenaires des pays en voie de développement. C'est précisément ce rapport Lizin qu'il nous est donné de lire et d'utiliser pour changer le cours des choses.

Car ce cours n'est guère exaltant.

Les femmes du tiers monde jouent un rôle capital dans la survie de leur famille, et au-delà du cercle familial, dans la survie du secteur « subsistance » des diverses économies. Or, l'enquête de la CEE a montré que, d'une manière générale, les ministères européens de la coopération ainsi que la Banque européenne d'investissements ne se soucient pas (ou beaucoup trop peu) de cette donnée fondamentale.

Parmi d'autres mérites, le rapport de la commission d'enquête démystifie un certain nombre d'idées reçues, par exemple sur l'automaticité du bénéfice, au moins indirect, que les femmes tireraient des programmes d'aide ou encore sur la vanité de tout projet visant à éduquer des femmes déjà écrasées de travail. Ecrasées de tâches, elles le sont assurément : 14 à 18 heures de travail par jour ne laissent pas de place aux soucis didactiques. Mais il est possible, par des projets spécifiques, de modifier cet horaire en allégeant les tâches traditionnelles, par la création de puits, de crèches, etc. Précisément, le rapport Lizin analyse un projet belge « au féminin » qui nourrit cette ambition. C'est un projet de l'Agence générale de coopération au développement, qui concerne les femmes de Côte d'Ivoire auxquelles il apportera un puits semi-automatique, un moulin, une décortiqueuse et enfin un centre éducatif. Si ce projet a pu être mis en place, c'est notamment parce qu'existe en Côte d'Ivoire un ministère de la condition féminine, dont le titulaire est une femme, Jeanne Gervais.

Autre volet attachant du rapport : celui qui est consacré à la situation des femmes en Afrique australe. Les ravages de l'apartheid sur la vie familiale, sur la vie tout court dépassent l'imagination : « l'apartheid a laissé les femmes à la dérive dans un océan de pauvreté et d'aridité culturelle ». Interdites, déportées, séparées de leurs maris, sous-alimentées, privées de droits, traquées par la haine, le mépris et une bureaucratie meurtrière, les femmes d'Afrique du Sud ont pu témoigner à Bruxelles, lors de la conférence de mai 1982, organisée sous l'égide des Nations unies. Il faut développer le travail d'information et de protestation contre l'apartheid. L'information apparaît de manière plus générale comme un objectif important, à propos de la situation des femmes du tiers monde. C'est un préalable à un changement de la politique de coopération.

R.L.

Anne-Marie Lizin « Femmes d'Europe et du tiers monde. Quelle solidarité ? » - Editions Labor et F. Nathan - 130 pages.

UN GENDARME DON QUICHOTTE, par François Raes

Sur le plan judiciaire, l'affaire François est close. Des condamnations et des acquittements ont été prononcés. Tous ceux qui avaient été condamnés sont aujourd'hui déjà en liberté, même le trafiquant international Albert Gillet, ex-ami de la mafia sicilienne et collaborateur occasionnel de la DEA américaine, la *Drug Enforcement Administration.* Quant au commandant François, il ne s'en tire pas trop mal pour un policier condamné à un an de prison avec sursis pour le trafic de drogue : en avril de cette année, le conseil de discipline de la gendarmerie le suspendait pour une durée de trois mois au cours desquels il fut privé d'une partie de son traitement. Depuis, il a retrouvé la sécurité d'existence, sinon le panache de la lutte anti-drogue.

Une des victimes de l'affaire n'a cependant pas voulu tirer le rideau : le premier maréchal des logis François Raes, l'homme par qui le scandale arriva à la lumière, a fini par prendre sa retraite anticipée après trois ans de brimades et d'humiliations. Il vient d'écrire un livre fait de témoignages et

de souvenirs (*). On n'y trouvera aucune révélation fracassante sur les turpitudes du BND, service dont il fit partie pendant un an avant de dénoncer à ses supérieurs, puis au Parquet, les pratiques étranges qu'il y avait découvertes. François Raes nous livre plutôt un témoignage sur l'incroyable amateurisme qui a présidé à la création et à la gestion de cette cellule de superflics et sur la légèreté des chefs de la gendarmerie qui, tout en étant vaguement au courant des opérations menées, n'ont jamais cherché à contrôler sérieusement des hommes lâchés sur un des terrains les plus dangereux qui soit.

On pourrait d'ailleurs adresser la même critique au pouvoir politique. Avec le professeur Lode Van Outrive, qui préface l'ouvrage, on peut en effet trouver « très surprenant que les ministres de tutelle de l'actuel gouvernement Martens V n'ont pas jugé nécessaire de soumettre le rôle de l'état-major de la gendarmerie à un examen approfondi ». Au moment où une autre affaire sensationnelle, celle du groupe néo-nazi *Westland New Post*, éclabousse un autre service de police, la Sûreté de l'Etat, la remarque n'est-elle pas encore plus pertinente ?

L'intérêt du livre de François Raes va cependant au-delà. Quelques anecdotes nous montrent la réalité quotidienne de la lutte policière contre la drogue et peuvent susciter quelques réflexions sur les méthodes à utiliser. Pour François Raes en tout cas, le non-respect de la légalité trouve son origine dans la rivalité entre services. « Malgré toutes les bonnes intentions, écrit-il, l'organisation amateuriste de la chasse aux trafiquants a contribué à une guerre des polices qui a abouti au scandale du BND ».

Il en va de même pour la méthode de la provocation, que les hommes du BND ont apprise chez les Américains sans qu'ils ne disposent en Belgique des moyens juridiques et financiers indispensables à son utilisation. Le rôle et les activités de la DEA mériteraient d'ailleurs d'être éclaircis. Le livre y fait parfois allusion et il semble peu douteux que les agents américains ont manipulé le BND en fonction de leur propre intérêt et qu'ils ne s'embarrassent pas trop du respect de la législation belge. Comment en irait-il autrement puisqu'ils bénéficient de l'immunité diplomatique ?

Reste enfin à réfléchir à l'organisation de la gendarmerie elle-même. Ce que François Raes raconte sur le fossé énorme qui sépare la caste des officiers du corps des sous-officiers, sur les méthodes de formation destinées à déstructurer la personnalité des recrues, tout cela amène à poser des questions sur le caractère militaire de la gendarmerie. François Raes est bien placé pour le faire puisqu'il a été lui-même victime des réflexes de défense d'une institution, réflexes rendus plus impitoyables par une structure militaire qui ne laisse guère de place aux droits individuels.

Sans doute aucune société ne peut-elle se passer d'une police nationale. Mais une démocratie peut-elle s'accomoder sans risque d'un corps policier et militaire si fermé sur lui-même, si imperméable au contrôle ?

Un regret pour terminer, à l'adresse de l'éditeur : dommage que la traduction française soit si mauvaise.

Jean-Paul VANKEERBERGHEN.

(*) François Raes : Un gendarme Don Quichotte. Préface du professeur Lode Van Outrive. Editions EPO. Distribution : Editions Vie Ouvrière, 4, rue d'Anderlecht, 1000 Bruxelles. Un volume de 151 pages.

CHANCES ET RISQUES POUR UN PEUPLE : EGLISE-WALLONIE

Des catholiques de Wallonie s'interrogent sur leur place dans le combat pour l'autonomie et l'avenir de leur région. Place de l'Eglise-institution wallonne au sein d'une Eglise de Belgique marquée par le modèle populiste

flamand; place des institutions catholiques traditionnelles telles qu'écoles ou hôpitaux; place du mouvement ouvrier chrétien (avec ou sans majuscules); place des hommes de culture chrétienne — qu'ils agissent sur le terrain politique, social ou littéraire. Cette recherche nous vaut un recueil de textes de valeur inégale, d'où émergent à notre sens les propos de Tony Dhanis, aumônier général du MOC, et du chanoine Albert Stévaux. Cela ne signifie pas, loin s'en faut, que les apports du sénateur Jean-Emile Humblet ou du publiciste José Fontaine soient insignifiants; ils n'ont toutefois pas la force percutante des deux autres. Quant à la présentation réalisée par R. Ferrier de « Figures ecclésiastiques du mouvement wallon », elle est farouchement interclassiste et anti-flamande. Ce qui réduit fortement son intérêt.

De fait, à l'initiative de J.E. Humblet, s'est constituée une équipe pluridisciplinaire et mixte (sans femmes, mais comprenant clercs et laïcs) qui réfléchit au problème des relations entre l'Eglise catholique et la Wallonie.

Rappelant que les aspirations de la classe ouvrière, portées par le MOC, ont dû se confronter avec une droite conservatrice à l'intérieur de l'Eglise. Tony Danis montre le visage *centriste* du monde catholique belge, toujours en quête d'une troisième voie entre le libéralisme et le socialisme. C'est notamment de ces contraintes de l'histoire que résulte l'absence d'identité wallonne de l'Eglise catholique, observe-t-il. La prise de conscience wallonne va s'effectuer lentement — puisqu'elle est d'abord socialiste, le monde catholique s'en méfiera — le « règne » du carinal Suenens, succédant à Mgr Van Roey, sera celui d'un déblocage, grâce précisément aux silences — tout neufs — du primat de Belgique en matière politique et sociale. Il reste encore un long cheminement à effectuer, et T. Dhanis ne croit pas à une mutation rapide. L'évolution du MOC a cependant été assez rapide, lui qui en vingt ans a affirmé et affiné « une logique anticapitaliste et fédéraliste ». C'est dans cette perspective, note son aumônier, que le MOC « accueille — avec toutes ses valeurs — ceux qui, croyants et non-croyants, acceptent ses options et reconnaissent la richesse de ses motivations mais sans partager la foi religieuse et chrétienne qui inspire la dynamique du Mouvement ». Cependant tous les catholiques francophones n'adhèrent pas aux options du MOC : ils sont nombreux à être « timidement régionalistes » et à se situer dans la gamme du centre droit et du centre gauche. Dès lors surgissent des questions claires et fortes : « L'harmonisation des intérêts de classe à l'intérieur d'un catholicisme, attentif à combattre les conséquences les plus désastreuses du système économique pour les plus démunis, correspond-elle à l'histoire des luttes sociales, économiques et politiques de la Wallonie ? (...) N'est-il pas indispensable que l'Eglise de Wallonie se donne collectivement un projet audacieux et réaliste ? ».

Ce thème du nécessaire tournant et de la nécessaire ouverture est repris par Albert Stévaux. Constatant la puissance qu'ont gardée les « piliers » des institutions scolaires, hospitalières, médico-sociales, etc., il demande : « Mais sans pour cela prétendre supprimer d'un trait de plume ce que des siècles ont construit, n'est-il pas temps de cesser de camper les uns en face des autres, de monter à l'assaut les uns contre les autres ? ». Et de plaider pour *des* pluralismes en matière culturelle et ethnique. Et d'appeler à la revendication d'une autonomie collective. Et de déclarer calmement : « L'Eglise ne peut rester indéfiniment neutre devant les conflits sociaux, comme si le droit au profit pouvait être mis sur le même pied que le droit des travailleurs, comme êtres humains et comme fils de Dieu. ».

Il y a beaucoup d'élan et de vigueur dans les textes de Dhanis et de Stévaux.

Ils nous paraissent être le signe de disponibilités à l'ouverture et pour un large combat en faveur du fédéralisme.

Des documents — signés du jésuite Pierre Charles, d'Elie Baussart, de Robert Royer — ainsi qu'une bibliographie établie par Bernadette Wynants, complètement « Chances et risques pour un peuple ».

R.L.

Jean E. Humblet - Tony Dhanis « Chances et risques pour un peuple », Ire partie de « Eglise-Wallonie » - Editions Vie ouvrière - 1983 - 224 pages - 420 F.

EN REVUES

CONTRADICTIONS

C'est sous le titre « Plan de sauvetage des jeunes » que la revue Contradictions fournit une intéressante étude sur le plan de formation des jeunes de 16 à 18 ans adopté par le gouvernement français en mars 1982. On sait que Marcel Regout, un des quatre communistes de l'équipe, est dans le gouvernement Mauroy chargé de la Formation professionelle.

Sans pouvoir entrer ici dans le détail du large dispositif qu'analyse la revue, retenons qu'il s'adresse à tous les jeunes sortis de l'école et qui n'ont pas de statut social, c.-à-d. qui ne sont pas entrés dans la vie professionnelle. La phrase-symbole du plan est « Un métier pour réussir ». L'idée principale est qu'il faut combattre le chômage en donnant aux jeunes une formation appropriée et, à ce titre, le plan mobilise d'énormes forces aux niveaux national et régional pour l'organisation du programme de formation.

La situation-type étudiée par la revue est celle du Nord-Pas-de-Calais, caractérisée par une vieille industrie, peu d'investissements dans les secteurs dits d'avenir, une qualification professionnelle inférieure à la moyenne nationale.

Ce décor planté, voyons les problèmes rencontrés : « résistances, pesanteurs, crispations des institutions et des administrations face à l'arrivée des troupes fraiches et combatives, portées par une vague rose ». (Note Mlekuz). Les blocages administratifs, les craintes des instituteurs quant à leur pouvoir, les habitudes à changer, les visées électorales (le plan est lancé peu avant les élections municipales), tout cela existe. Mais tous les problèmes ne sont pas du même côté. On note aussi la résistance de jeunes paumés face à l'administration (certains n'en connaissent que le bureau de police), la crainte qu'ont quelques chefs de bande de perdre leur pouvoir, le rôle ambigu des parents... De surcroît, le plan postule un changement de mentalité.

Comment dès lors réussir cette action en coordination par exemple avec un principal de collège qui propose une expérience destinée à quinze jeunes Maghrébins et inaugure dans le même temps une œuvre d'art à la gloire de Jules Ferry, « pas le père de l'école laïque, celui de la conquête du Tonkin et de la Tunisie » ?

Les difficultés de la fonction d'animateur sont aussi notées, tout comme les phases complexes par lesquelles peuvent passer les jeunes en formation. « Le processus de formation compatible avec la démarche d'insertion est beaucoup plus heurté, sa continuité n'est pas visible instantanément. Certains jeunes doivent même passer par des phases de régression avant de pouvoir assumer de se prendre en charge

sans le secours de la bande et des habitudes acquises. » (Note Valdelièvre)

L'analyse se termine par un passionnant article de J. Hedoux, analyse sociologique de cette jeunesse sans formation. Sa conclusion : les jeunes tendent de plus en plus à former un marché secondaire de l'emploi, caractérisé par « une rotation extrêmement rapide de la main-d'œuvre et par le développement de situation instables, de travaux temporaires, de contrats à durée déterminée ». L'auteur souligne aussi qu'il n'existe pas *une* mais *des* jeunesses, dont les réactions sont différentes face au risque du chômage. Cela va du chômage banalisé, dédramatisé du gars qui s'en sort par de petits boulots et l'utilisation astucieuse des systèmes d'aide sociale, jusqu'au chômage — exlusion du fils d'ouvrier déjà écarté du système par ses échecs scolaires, en passant par le chômage honteux dans la moyenne bourgeoisie.

Une question émerge du dossier : le plan français ne vise-t-il avant tout l'insertion sociale, voire la réduction de la délinquance, plutôt que la formation professionnelle ? Il est vrai que les liens entre ces domaines sont évidents. En ce qui concerne l'efficacité du plan, les auteurs s'accordent à dire qu'il est encore trop tôt pour en juger; mais les premières tendances semblent encourageantes.

Voilà une analyse sérieuse, documentée, peut-être trop technique par moments, qui intéressera certainement tous ceux qui sont attentifs aux problèmes de la formation professionnelle, de l'éducation, de la jeunesse.

Jean-Michel DE WAELE

Contradictions — 2 avenue des Grenadiers, 1050 Bruxelles.
Le n° de 192 pages = 330 F.
L'abonnement pour 4 n° = 600 F.

BULLETIN DE LA FAR

Trois jours d'exposés substantiels suivis de débats — sur des thèmes aussi complexes que la nature de la crise, les conséquences des technologies nouvelles, l'avenir du syndicalisme : on admettra qu'une brève note de lecture ne puisse en rendre compte. Il avait d'ailleurs fallu deux livraisons du Bulletin de la FAR pour reproduire les actes de ce colloque sur « Le syndicalisme en devenir », tenu à Pont-à-Lesse en septembre 1982.

Les thèmes traités, les qualités des rapporteurs donnent une première indication de l'intérêt du colloque. Henri Bartoli, professeur à l'université de Paris I : La crise du mode de régulation capitaliste, implications pour les travailleurs. Jacques Freyssinet, professeur à l'université des sciences sociales de Grenoble : Travail et emploi — les stratégies face à la crise. Guy Quaden, professeur à l'université de Liège : La gauche et les stratégies de sortie de la crise. G. Grinberg, directeur des services d'étude de l'Interrégionale wallonne de la FGTB : Le syndicalisme face à la crise des régulations. Guy Caire, professeur à l'université de Paris X : Evolution des structures socio-politiques et des relations industrielles. Jacques Yerna, secrétaire de la FGTB Liège-Huy-Waremme : Crise économique et stratégie syndicale. Benjamin Coriat (Unviersité de Paris VII) : Electronisation de la production, travail et emploi. Laville et Daniellou, chercheurs au laboratoire de physiologie du travail de Paris : Conséquences physiologiques et psychologiques des technologies nouvelles dans les secteurs industriels et tertiaires. A quoi s'ajoutent des contributions de René Tollet, du Centre régional wallon de l'ULB; de Georges Debunne, président de la Confédération européenne des syndicats; de S. Patriarca, du Bureau d'études économiques de la CGIL et de Manuel Pujadas, secrétaire aux relations internationales des Commissions Ouvrières — sans oublier l'introduction au colloque de Georges Vandersmissen et les conclusions prononcées par Robert Gillon.

Abondance de matière donc, richesse

critique de la réflexion, et chez les meilleurs (par exemple Bartoli, Freyssinet, Coriat, nous a-t-il semblé) le souci très perceptible de ne jamais « planer » dans la théorie, de garder les pieds par terre et à la bouche un langage accessible.

Est-ce à dire que les participants au colloque ont regagné leurs foyers au soir du 24 septembre 1982, serrant dans leur cartable les solutions à la crise ? Non, hélas. Trop de problèmes graves ont été soulevés pour être tous approfondis. Si on a eu raison d'en soulever beaucoup, c'est qu'ils ont partie liée. Mais avancer de front en trois jours, à une centaine, sur l'analyse de la crise, les conséquences de la micro-électronique et les nouvelles méthodes de stratégies syndicales, c'est ambitieux. Comme dans tous les colloques, certains sont restés sur leur faim. La lecture des temps forts des journées de Pont-à-Lesse peut être salutaire.

R.L.

Bulletin de la Fondation André Renard - Actes du colloque de Pont-à-Lesse - N° 133 (avril 83) et N° 138 (octobre 83) - 100 F le numéro. Place Saint-Paul, 4000 Liège.

GRIF

Les Cahiers du Grif consacrent leur numéro 27 à l'analyse de deux grèves « au féminin » : celles de Bekaert-Cockerill et de Concord-Lighting. Deux études en font le tour — tout en sachant que ce tour n'est pas complet. Une chercheuse française, Marie-Victoire Louis, retrace le déroulement des conflits, en fournissant une série de documents (procès-verbaux d'assemblées syndicales, tracts, lettres patronales, etc.) Eliane Vogel-Polsky, juriste belge, en fournit des clés de lecture juridiques. Au total, un dossier copieux et très éclairant.

D'entrée de jeu, les Cahiers du Grif mettent en évidence le rôle de *révélateur* que ces luttes d'ouvrières du Pays noir jouent — révélateur non seulement de discriminations sexistes, mais de tout un fonctionnement social et singulièrement des mécanismes par lesquels dans un pays comme le nôtre est censée s'exercer la démocratie. La vision que présente la revue de ces deux grèves déborde donc le champ de la discrimination sexiste : « Leur conscience de femmes avive leur conscience de classe et leur conscience humaine tout simplement », notent les Cahiers du Grif à propos des ouvrières — protagonistes des deux conflits.

L'analyse clinique de Marie-Victoire Louis est fort intéressante. On peut cependant s'interroger sur la manière dont est interprétée la pratique de la concertation sociale. La chercheuse française y voit « une forme de syndicalisme contractuel, fondée sur les idées d'intérêt général, de paix sociale, de collaboration nécessaire entre le capital et le travail ». Cela nous parait contestable sous cette forme. En effet la concertation sociale résulte, comme institution, d'un rapport de forces entre syndicats et patrons. Elle fonctionne comme une tension permanente entre la volonté patronale d'imposer la paix sociale et la volonté des travailleurs de défendre et d'élargir leurs droits. Bien sûr, cette volonté ouvrière peut n'être pas correctement exprimée. Elle peut aussi s'affaiblir et se dévoyer sous l'effet de la crise et en l'absence d'une dynamique qui se fonderait sur une alternative à la gestion de la crise. Il ne s'agit pas pour nous de présenter la lutte ouvrière comme un modèle de vertus, toujours égal à elle-même. Il ne s'agit pas de nier que la démocratie syndicale a, dans bien des cas, des limites fort étroites. Mais cela ne peut, à notre sens, mener à la conclusion que la concertation sociale s'identifie — à ses deux pôles — à la recherche de la paix sociale.

Ceci dit, l'analyse des deux conflits et les précieuses indications juridiques d'Eliane Vogel montrent quel degré de complexité atteint la lutte des classes, particulièrement en période de crise.

Elles soulignent la lourde responsabilité du (de la) délégué(e) syndical(e).

Elles montrent quelles ressources le patronat met en œuvre pour diviser, menacer, culpabiliser, désarmer les travailleuses et travailleurs. Et il est incontestable que bien plus encore que les hommes, en raison du sexisme ambiant jusqu'au sein du monde syndical, les travailleuses sont frappées par ces manœuvres et par la crise en général.

Dans les deux conflits M.V. Louis décèle des connivences entre gouvernement et patronat. Elles nous paraissent évidentes; il s'agit moins d'un « complot » minutieusement tramé pour faire de Bekaert par exemple un « laboratoire social », qu'une profonde convergence idéologique et politique. C'est ce qui donne toute sa force à l'offensive de la droite.

C'est aussi pourquoi nous nous refusons pour notre part à mettre dans le même sac les manipulations de l'Etat et du patronat — et les fautes ou les erreurs du syndicat.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce numéro très riche. Epinglons en tout cas un des propos d'Eliane Vogel, plaidant pour « la présence ou l'augmentation de la représentation féminine dans les structures syndicales et dans les organes de la négociations paritaire » ainsi que pour une « stratégie d'interventions ponctuelles » de recours judiciaires.

Rosine LEWIN.

Revue trimestrielle - 300 F le numéro - 29, rue Blanche, 1050 Bruxelles.

SOCIALISME

« Dix ans de répression, dix ans de régression » : le numéro Spécial Chili de la revue Socialisme fait le point sur une décennie de malheurs, cela avec le concours de chercheurs chiliens avertis.

Luis Gutierrez Munoz retrace, dans une analyse marquée par la pensée de Gramsci, l'évolution du régime Pinochet et en particulier la crise du bloc au pouvoir, vers 80. Les composantes de ce bloc ont cessé d'être unies et la dictature est devenue une simple administratrice de la crise, laquelle est d'autant plus grave que les « Chicago boys » ont eu les mains tout à fait libres.

Ricardo Anton prolonge cette analyse en éclairant les réactions corporatistes des différentes composantes du patronat, dont un seul secteur — les monopoles financiers — a tiré profit de l'aventure. Il montre la force avec laquelle la mobilisation populaire a basculé les plans des grosses têtes du régime. Cette irruption est massive et radicale, après avoir longtemps cherché les moyens de s'affirmer. Il s'agit, montre Ricardo Anton, d'une lutte ouverte et généralisée contre la dictature — une lutte dont l'expression n'aura pas été la grève générale. Que dans le cadre de cette puissante mobilisation populaire, la gauche trouve des conditions favorables à sa reconstitution, c'est certain. Mais. « on ne peut pas affirmer qu'elle soit en mesure de contrôler de façon organique la mobilisation populaire », observe l'auteur pour qui la gauche a encore « du mal à présenter une identité cohérente ».

On lira avec le plus grand intérêt les contributions de Fernando Gonzalez-Ferrada sur la situation des Forces armées, et de Sandra Fernandez et Alexandra Marti sur « Les femmes face à la réalité quotidienne ». La cohésion et l'unité de l'armée chilienne, suridéologisée et présente dans tous les rouages de l'Etat, apparaissent comme des données essentielles du dossier Chili 83. Car au terme de divers conflits internes, le corps des officiers est parvenu à maintenir sa cohésion et à assurer ainsi la permanence de son rôle politique dans l'Etat. Aussi l'auteur craint-il que les possibilités d'une issue pacifique vers le retour à la démocratie soient compromises.

Quant aux femmes, c'est une étude

ample et sérieuse qui en restitue la place dans la société, du temps d'Allende et depuis 1973.

Pour les auteurs, l'Unité populaire a été incapable de s'attirer l'appui de la majorité des femmes et n'a pensé à les mobiliser que quand il était trop tard. Pour les partis politiques de la gauche, les organisations de femmes étaient devenues « une sorte de force d'appoint dans la lutte menée par les organisations ouvrières », peu soucieuses de leurs problèmes spécifiques. Le mouvement féministe commence à se développer mais S.F. et A.M. n'osent pas jurer que la leçon aura été comprise par les partis de gauche. Ces lignes sommaires rendent mal compte d'une analyse très fine.

On trouvera de surcroit dans cette livraison des articles fort utiles mais moins « neufs » sur l'atomisation du mouvement ouvrier (Dario Paez), la faillite économique (J.R. Letelier), la répression culturelle (R. Borquez), la répression tout court (Magasich), ainsi qu'une préface d'Ernest Glinne.

R.L.

N° 179 - septembre-octobre 83 - 140 F. le numéro - 13, Bd de l'Empereur, 1000 Bruxelles.

LA REVUE NOUVELLE DES JUIFS, un numéro spécial

Le numéro spécial de La Revue nouvelle, paru en octobre, vise à éclairer le fait juif, à cerner l'identité des Juifs, et plus particulièrement celle des quelque 30.000 Juifs de Belgique. De nombreux Juifs y ont collaboré, notamment en répondant à quelques questions sur le sentiment d'appartenance à la judéité, sur l'assimilation et le « particularisme juif », sur la pérennité du peuple juif, sur l'existence de « valeurs juives », sur la place que tient Israël dans leurs préoccupations. Les témoignages recueillis à partir de ces questions constituent la partie la plus originale et la plus savoureuse du numéro. Ils confirment non seulement qu'existe un humour juif, mais que rien n'est simple en matière de judéité et qu'il y a décidément beaucoup de sortes de Juifs : de Marcel Liebman dont le combat démontre qu'on peut être propalestinien *et* Juif, à Arié Renous qui justifie le respect de rites religieux « minima » et la multiplicité de contacts sociaux et culturels avec « la famille juive » en passant par Marianne Sluszny, heureuse d'avoir eu à quinze ans et hors de sa famille la révélation de sa judéité, mais qui situe le problème dans le jeu des forces sociales, économiques et politiques qui l'ont produit.

Des huit témoignages recueillis, deux seulement refusent la « solidarité » avec l'Etat d'Israël. Peu importe si cette proportion est ou non significative. Mais ce problème de « solidarité » revêt pour moi une importance capitale. En effet, j'ai trop souvent buté sur la confusion entre Israélite et Israélien, trop souvent dû expliquer qu'on peut assumer la condition de Juive — tout en étant athée et non-sioniste. Le génocide à Auschwitz a donné mauvaise conscience à pas mal de gens, en Occident. Un obscur sentiment de coresponsabilité, une volonté nette de « se racheter » débouchent généralement sur l'attachement proclamé à l'Etat d'Israël — et même à son gouvernement, quoi qu'il fasse ou dise. Etre solidaire d'Israël et de Menahem Begin a été une manière (largement encouragée à Tel-Aviv) de « compenser » l'holocauste. Sans doute les massacres de Sabra et de Chatila ont-ils porté un coup à la confiance en l'Etat d'Israël. La confusion entre Juif, Israélite, Israélien demeure néanmoins dans bien des esprits. Le dossier de la R.N. contribuera à la dissiper.

R.L.

Un numéro spécial de 240 F - rue des Moucherons, 3 à 1000 Bruxelles.

Le numéro de novembre de la R.N. aborde une grande variété de sujets. A commencer par les difficultés actuelles des universités belges — plus particulièrement dans la communauté française du pays — qu'analyse Michel Molitor. Retraçant les grandes étapes des politiques de l'enseignement supérieur depuis 1960, celui-ci constate qu'en Belgique on a rarement été au-delà des définitions des principes de cette politique et qu'aujourd'hui, l'approche des problèmes universitaires se construit exclusivement à partir d'une logique de gestion des coûts. « En choisissant de s'adapter d'abord aux contraintes liées à la crise économique, n'a-t-on pas relégué au second plan les formidables questions posées à l'université et à la société par la crise culturelle qui est probablement le changement le plus profond de notre époque ? », se demande Molitor. « Une autre société est en train de naître dans la difficulté et les conflits. Le monde où nous vivons se transforme en profondeur et de ces changements peuvent sortir le pire comme le meilleur. L'université peut-elle rester en dehors de ce mouvement ? ».

Hélène Ryckmans traite aussi de l'université mais sous un angle très différent car ce qu'elle examine, c'est l'explosion du mouvement étudiant en 1968 — et ce qu'il est devenu par la suite. De leur côté, Maggy Hodeige et Denise Denblyden abordent un autre aspect de l'enseignement : celui de l'enseignement de l'histoire dans le secondaire à présent que Tromont a décidé de « rénover le rénové ».

Signalons enfin — c'est une des pièces-maîtresses de ce numéro — un entretien de Jacqueline Aubenas avec Suzanne Lilar qui éclaire avec intelligence la personnalité, les découvertes et le travail de l'auteur de « La Confession anonyme » dont André Delvaux s'est inspiré pour réaliser « Benvenuta ».

P.J.

La Revue Nouvelle. Numéro 11, novembre 1983. 170 F. 3-5, rue des Moucherons, 1000 Bruxelles.

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER
rue du Midi 162
1000 Bruxelles

CERCLE D'ÉDUCATION POPULAIRE
rue des Deux Eglises 128
1040 Bruxelles

F.N.A.C.
City II, rue Neuve
1000 Bruxelles

LA RABOUILLEUSE
chaussée d'Ixelles 221
1050 Bruxelles

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES
av. Paul Héger 42
1050 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE
av. Jean Volders 41
1060 Bruxelles

LIBRAIRIE CORMAN
rue Ravenstein 28-30
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈBVRE
rue des Colonies 7-9
1000 Bruxelles

MACONDO
Galerie Bortier 8-10
1000 Bruxelles

LIBRIS - 44
Passage 44 (bd. Botanique)
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE DE LA COMMUNE
rue des Grands Carmes 9
1000 Bruxelles

LIBRAIRIE BIBLIO
rue de la Régence 53
4000 Liège

LIBRAIRIE ANDRÉ LETO
rue d'Havré 9
7000 Mons

KRITAK
Vesaliusstraat 1
3000 Leuven

LIBRAIRIE DÉRIVE
rue des Augustins 17
5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVÉE
rue Hamoir, 93
7100 La Louvière

L'ÎLE LETTRÉE
faubourg d'Aréval, 2
6720 Virton

Si vous n'avez pas encore renouvelé votre abonnement aux Cahiers Marxistes,

FAITES-LE SANS TARDER

600 F. pour un an
700 F. à l'étranger
1.000 F ou plus, abonnement de soutien
300 F. pour les moins de 25 ans

CCP de la Fondation J. Jacquemotte : 000-0188745-80
1000 Bruxelles

ADRESSE : 20, avenue de Stalingrad - 1000 Bruxelles
Téléphone : (02) 512.90.15

Auteur-éditeur responsable et correspondance :
Rosine Lewin/rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 18-20, 1000 Bruxelles

80 F